

**p.4 Bienvenue à  
Villers-les-Marchés**

**p.8 Plateau-repas  
à domicile**

**p.11 Le budget 2012  
responsable et solidaire**

# Villiers

Nouvelles  
n°40

Retrouvez toutes les actualités sur [www.villerslesnancy.fr](http://www.villerslesnancy.fr)

**Bon anniversaire  
Clairlieu !**

Retrouvez en pages centrales le programme de l'été à Villers





## Clairlieu fête ses 40 ans



Les petites mains de l'ATELIER ont réalisé un patchwork de Clairlieu

Clairlieu, ce quartier de Villers né de l'une des plus importantes opérations d'aménagements concertées de France et même d'Europe, s'apprête à souffler ses 40 bougies, quatre jours durant, du 21 au 24 juin. Ce sera l'occasion de mettre en valeur, de manière festive et conviviale, les forces de Clairlieu depuis quatre décennies, issues de sa genèse et de son histoire, sa légendaire convivialité, sa solidarité et son dynamisme associatif.

« La ville a voulu marquer cet événement de manière forte et emblématique, quand on se rappelle l'élan coopératif qui a suivi l'acquisition des maisons, leur finition et leur embellissement », témoigne Michel Card, adjoint délégué à la Vie culturelle. « Un quartier qui regroupe 113 de la population villaroise et dont l'esprit participatif est encore bien présent à l'intérieur de Clairlieu Animation. Un hommage particulier sera rendu au Professeur Jean Fléchon, à

l'époque président du Nid, à l'origine de la création de Clairlieu dont le mail sera baptisé à son nom. »

### Pique-nique géant

Avec 2.000 drapeaux sérigraphiés destinés à orner les maisons et appartements clairlocois commandés par la Ville, et une centaine de lampions, le quartier revêtira ses habits de lumière pour ouvrir les festivités chapeautées par la Ville, avec le concours de la quasi totalité des associations œuvrant sur le quartier, mais aussi du groupe scolaire Albert Camus.

Des réjouissances qui débiteront le jeudi par la fête de la musique avec la participation de nombreuses formations villaroises. « Clairlieu Animation présentera, le vendredi soir, un spectacle original joué par les bénévoles de « la maison » sur les 40 ans de Clairlieu » annonce le président Jean-

Pierre Bastian, à la base d'une grande rétrospective photographique, entre noir et blanc et couleur, entre hier et aujourd'hui. Emotions assurées par des clichés poignants dont plusieurs tirages géants, sur le thème « passé-présent », seront disposés devant quatre maisons, l'école Camus, le centre Jean Savine, l'église Saint-Bernard et le FPA.

Toute une kyrielle d'animations rythmera le week-end. Après une après-midi festive, le samedi se clôturera par un défilé aux flambeaux et un grand feu d'artifices. Tous les Villarois sont invités à participer au pique-nique géant du dimanche, sur l'esplanade ombragée du mail, parée d'une centaine de cerfs-volants en forme de papillons décorés par les enfants de la maternelle. Et comme lors de tout anniversaire, il y aura un gâteau, offert par la Ville, à partager entre habitants le dimanche midi.

## Le programme des festivités

### Lundi 18 juin

18 h 00

- Vernissage de la nouvelle fresque et de l'expo photos sur l'histoire de Clairlieu Centre Jean Savine Exposition du 12 au 29 juin 2012

### Jeudi 21 juin

18 h 00 - 23 h 00

- Fête de la Musique avec l'Atelier Jazz de l'APM, Claude Dontenwill, Splash, la batterie fanfare des territoriaux de Nancy et la Chorale de l'APM : chœur en balade

### Vendredi 22 juin

18 h 00

- Spectacle musical de l'école Albert Camus en partenariat avec l'APM à l'école Albert Camus suivi d'une partie festive

20 h 30

- Spectacle sur les 40 ans de Clairlieu réalisé par Clairlieu Animation salle de spectacle du centre Jean Savine

### Samedi 23 juin

11 h 30

- Inauguration du mail de Clairlieu « Professeur Jean Fléchon » Suivie d'un apéritif populaire avec la participation de la fanfare de l'APM

14 h 00 à 19 h 00

- Concours de boules sur le mail de Clairlieu organisé par le COS Pétanque
- Jeux de kermesse organisés par le Comité des Fêtes
- Animations musicales avec la formation de l'APM, Splash, le groupe Hip Hop du Pôle actions jeunesse, le groupe danse jazz du centre Jean Savine
- Promenade en calèche de 14 h 00 à 17 h 00 pour tout

public, de 17 h 00 à 18 h 00 pour les résidents du FPA « Le Clairlieu »

- Portes ouvertes au FPA le Clairlieu

20 h 30 à 22 h 45

- Grand concert avec la Chorale Chœur Accord, ZikUp, Fuite de Jazz

22 h 45

- Défilé aux flambeaux jusque sur les lieux du feu d'artifices

23 h 00

- Feu d'artifices

### Dimanche 24 juin

Toute la journée

- Visite du pavillon témoin de l'opération d'écocorénovation solidaire proposée par Clairlieu écoDéfi

9 h 00

- Rallye pédestre organisé par le conseil

de quartier de Clairlieu (CQC). Ouvert à tous les Villarois, parcourez les rues de Clairlieu et relevez des indices. Départ et arrivée sur le mail. Des informations plus précises sont disponibles dans un tract distribué séparément.

10 h 00

- Marche populaire du Placieux jusqu'à Clairlieu

12 h 00

- Apéritif populaire suivi d'un pique-nique géant (tiré du sac) sur le mail de Clairlieu suivi du partage du gâteau d'anniversaire offert par la Ville

14 h 30

- Concours de billes sur le parcours de l'école Albert Camus organisé par le Conseil Municipal d'Enfants
- Bal populaire animé par le groupe Duo Chic sur le mail



Chers concitoyens,

Le 6 mai dernier, les Français et les Françaises ont voté pour le changement, en élisant à la Présidence de la République François Hollande. Ils ont voté pour le rétablissement d'une société plus juste, où les Français ne sont plus opposés les uns

aux autres et où chacun contribue à la hauteur de ses moyens. Ils ont choisi une République normale, apaisée.

Une feuille de route avait été tracée par le candidat François Hollande, qui devenu Président de la République, a montré, avec les premières mesures annoncées, qu'il allait la respecter : parité hommes-femmes dans le Gouvernement, baisse de la rémunération du Président et des ministres, signature d'une charte de déontologie par les ministres, annonce du retrait des troupes d'Afghanistan, défense de la nécessité d'introduire un volet croissance dans les politiques économiques européennes et mondiales...

A l'heure où ces lignes sont écrites, la France vit de nouveau au rythme de la campagne électorale,

celle des Législatives. Ce numéro paraissant au lendemain du 2<sup>e</sup> tour, je ne peux bien sûr commenter le résultat de la 2<sup>e</sup> circonscription de Meurthe-et-Moselle, dont Villers-lès-Nancy fait partie. Mais d'ores et déjà, je souhaite que le nouveau député qui sera élu pour nous représenter soit un acteur responsable du travail législatif, votant les lois en son âme et conscience, sans perdre de vue à aucun moment l'intérêt des Français en général et des Villarois en particulier.

Les derniers jours ont été marqués au plan local par le terrible orage du 21 mai. Nous avons eu la chance à Villers-lès-Nancy d'avoir bien moins souffert que certaines de nos villes voisines dans l'agglomération : globalement, le patrimoine communal n'a pas été trop touché, à l'inverse de la commune d'Essey-lès-Nancy. J'y ai d'ailleurs envoyé une équipe d'agents villarois qui ont aidé au nettoyage d'une école maternelle où ils ont été chaleureusement accueillis. Qu'ils trouvent ici le remerciement du Maire, mais aussi, j'en suis sûr, de toute la population, d'avoir accepté d'accomplir ce geste citoyen et solidaire.

Grâce à @Villers, la lettre d'information électronique à laquelle vous pouvez vous inscrire sur le site internet de la ville, nous avons pu communiquer quasi en direct les informations pratiques sur les démarches à accomplir au fur et à mesure que la ville les obtenait. Nous avons transmis les déclarations des particuliers villarois, principalement

pour des caves inondées, à la Communauté urbaine du Grand Nancy pour enrichir la demande de reconnaissance en catastrophe naturelle.

Mais la roue tourne et aux peines succèdent les joies... et notamment celle de Leila Hamoum, qui a été élue Miss Meurthe-et-Moselle 2012 au cours d'un spectacle de grande tenue aux Ecraignes. Une Villaroise, Juliette Cael, a remporté le titre de 2<sup>e</sup> dauphine, et sera avec Pauline Brulé, une autre Villaroise élue Miss Nancy en 2010, candidate en octobre prochain au titre de Miss Lorraine !

Nous vous proposerons d'ailleurs un portrait de Juliette dans le prochain numéro de Villers Nouvelles, mais en attendant, vous trouverez dans ce numéro, une grande variété d'informations. Vous y apprendrez notamment avec quelle rigueur a été établi le budget pour 2012, les caractéristiques du nouveau service de portage des repas à domicile ou les chiffres de la sécurité dans la commune. Vous y découvrirez aussi la variété des activités possibles à Villers cet été, dont la grande exposition estivale dans le parc M<sup>me</sup> de Graffigny.

En attendant, je vous souhaite un bon été et vous donne rendez-vous le 1<sup>er</sup> week-end de septembre pour la 57<sup>e</sup> fête des vendanges !

Pascal Jacquemin,  
Maire de Villers-lès-Nancy

## Sommaire

### A la Une 2

- Clailieu fête ses 40 ans

### Economie 4

- Bienvenue à Villers-les-Marchés

### Pleins feux 5

- Elle blogue en cuisine

### Album 6-7

### Solidarité 8-9

- Plateau-repas à domicile
- Multi-accueil 2.0
- La crèche à la Ludothèque

### Sports 10

- Roger Bamback sur le tapis rouge

### Budget 11-14

### En bref 15

### Vie municipale 16-17

- Pétiscolaire : les trois directeurs intégrés
- Un accord gagnant-gagnant
- Les chiffres-clés de la sécurité

### Album 18-19

### Cadre de vie 20

- Ça buzz à Villers
- Diagnostic énergétique à la Mutualité

### Jeunesse 21

- Le pédibus, ça marche

### Conseils municipaux 22

### Expression des groupes politiques 23

Encart central : l'été à Villers

Directeur de publication : Pascal Jacquemin - Directeur de rédaction : Marie-Christine Marnier

Crédits textes : J.-P. Gurecki, I. Houdemont, F. Maxel - Crédits photos : J.-P. Gurecki, M. Masson, F. Maxel, F. Gabriel, Défi Archi - Conception / illustration : L. Hanrion, F. Maxel

Impression : 8 500 ex. - Dépôt légal : Préfecture de Meurthe-et-Moselle Impression : La Nancéienne d'impression Villers Nouvelles n° 40 - juin 2012 - imprimé sur papier recyclé



## Bienvenue à Villers-les-Marchés



**Un nouveau commerçant au marché de Clairlieu, Jean-Claude Klinger propose chaque semaine des pains et viennoiseries.**

**L'un existe depuis les années 1990, l'autre depuis à peine plus d'un an. Mais ces deux marchés, celui de Clairlieu et le marché 100 % bio et local, disposent, chacun à leur façon, d'atouts certains, la proximité et le naturel.**

Lové sur l'esplanade du mail, le marché de Clairlieu vit au rythme du temps chaque samedi matin, sous les branches des arbres protecteurs qui lui confèrent un charme si particulier. « *Un marché convivial, avec des clients réguliers* » souligne Eric Thomas, l'un des commerçants présents de longue date. Tout comme Patrick Semerdjian, autre grande figure de la place, la gouaille légendaire. « *Les gens recherchent avant tout la qualité, ils veulent du bon et viennent pour acheter.* »

Confirmation d'Alexandra et Frédéric Robert, ex-Niçois, accompagnés de leur fille Mathilde. « *Nous résidons sur Clairlieu depuis un an après une mutation professionnelle. Nous avons découvert ce marché de proximité en nous promenant. Nous sommes ravis. Excepté le poisson, on trouve de tout, des produits régionaux, de très bonne qualité, très frais. Un vrai bonheur !* »

Présent depuis un an et demi, Yvon

Maguin se félicite de son choix. « *C'est un bon marché qui dispose d'une clientèle attirée et fidèle.* »

Sylvie Mangeon, conseillère municipale, à l'écoute de chacun, reste attentive. « *Ce marché, ouvert en 1990, a été créé pour répondre à la demande des Villarois afin de leur faciliter l'approvisionnement de produits frais et de qualité. C'est un lieu de rencontre, familial et chaleureux, qui permet aux gens d'échanger, de se parler. On y croise des jeunes couples qui aiment y faire leurs courses ou des nouveaux commerçants originaux, comme une créatrice de bijoux, Christelle Bocquillon qui a créé l'entreprise La fée des bijoux and co. C'est la preuve qu'il y a de l'avenir.* »

Claudine Muller adore. « *Des produits de producteurs, c'est quand même mieux !* », tout en indiquant qu'elle fréquente de temps à autre le marché bio de la ville. « *C'est autre chose mais c'est très intéressant de disposer de ces deux marchés sur Villers qui n'ont rien de concurrentiels, mais sont plutôt complémentaires.* »

### Sur un bio-rythme

Le marché municipal labellisé 100 % bio et local a soufflé sa première bougie au début du mois de mai. Avec une ouverture chaque mercredi après-midi de 15 h à 18 h 30, il a trouvé son rythme de croisière sur l'esplanade qui longe le restaurant scolaire, à l'entrée du parc Madame de Graffigny.

A la grande joie de Jean-Paul Moulin, conseiller municipal, délégué à la Jeunesse et aux manifestations sportives et festives. « *On recense une cinquantaine de clients fidèles, et on espère en attirer davantage encore grâce à des commerçants, ils sont une dizaine, qui ont joué le jeu avec une régularité exemplaire.* » Des commerçants triés sur le volet, certification à l'appui, une particularité qui fait l'originalité de ce marché sur l'agglomération nancéienne. « *Ils sont tous labellisés officiellement et ne peuvent être distants de Villers de plus de 100 km.* »

A l'image de Marie Gauvain, de Grosrouvre, qui débite de jolies volailles.

« *Le bio c'est une question d'éthique et de respect du client. Mes bêtes évoluent dans un espace de 60 m<sup>2</sup> déplaçable. Et pas de soja dans leur alimentation.* »

Vincent Cocagne propose toutes sortes de pains bio, et se déclare heureux de venir chaque semaine à Villers. « *L'ambiance est bonne, des animations sont régulièrement organisées par la ville qui délègue deux agents, Aurélien Craipoix et Valérie Maimbourg, dont l'aide nous est précieuse.* »

Côté clientèle, les avis unanimes sont résumés par Agnès Maillot. « *Il y a une variété de produits proposée par des producteurs vraiment locaux. C'est très appréciable car ce sont des gens qui s'investissent pleinement, il est important de les soutenir. C'est chaleureux et si le marché s'étoffait je n'y verrais aucun inconvénient.* »

Justement, Jean-Paul Moulin entend bien décider des producteurs de viande rouge à rejoindre les rangs. Optimisme de rigueur : « *Nous sommes sur des pistes sérieuses.* »



**Le marché bio et 100 % local a fêté son premier anniversaire en mai**

### les marchés de Villers, où et quand ?

**Marché de Clairlieu,**  
le samedi de 8 h à 13 h,  
sur le mail de Clairlieu

**Marché bio et 100 % local,**  
le mercredi de 15 h à 18 h 30  
devant le restaurant scolaire  
M<sup>me</sup> de Graffigny, rue Albert 1<sup>er</sup>



## Elle blogue en cuisine



**Les chats, les papillons, les jeux de lettres en réseau, le bricolage, la musique, Nicole Scordino vit au rythme de ses dadas, avec un supplément d'âme pour les arts de table et la cuisine révélés sur la toile depuis trois ans.**

« A l'heure de la retraite j'ai voulu partager mes passions en créant un blog sans aucune connaissance en informatique. Juste quelques tuyaux donnés par mon frère pour démarrer et je me suis lancée en découvrant, pas à pas, les fonctionnalités d'un ordinateur et d'internet. » Plutôt du genre tenace, Nicole Scordino plonge alors dans l'aventure, loin d'en imaginer les futures retombées. « Quand on veut,

on peut » affirme cette épicurienne dont la douceur du visage et le regard lumineux dissimulent une énergie de tous les instants. A raison de huit heures de travail au quotidien, elle va faire de « Nicole Passions » l'un des tops 10 des blogs culinaires du site « AF Touch cuisine ». 560.000 visiteurs recensés depuis le premier clic et 1.000 abonnés à la newsletter quotidienne. Un site aux douces

tonalités de mauve et de rose, subtiles et raffinées, d'où émane un délicat parfum de bien-être. La mise en page est assurée de A à Z par cette cuisinière hors pair, exigeante avec elle-même.

### Un livre en perspective

Sur la carte ? Des recettes fines, dépayssantes, riches en saveurs, conçues

chaque jour de toutes pièces, ou revisitées à l'envie, avec des idées enracinées, d'autres plus buissonnières, mais toujours faciles à réaliser. Toutes sont illustrées par des clichés dont la composition n'a rien à jalouser aux maîtres de l'art. Dans une mise en scène où se balancent de mignons petits chats en guise de signature, les plats prennent vie à travers une recherche plastique qui flatte la vue pour mieux suggérer le goût et les saveurs. Des photographies empreintes de délicatesse, à l'image de cette ambassadrice de charme et du bon goût qui décline, avec un rare bonheur, tous les plaisirs d'une cuisine qui fait le buzz, sans conflit entre tradition et innovation.

Nicole remporte d'ailleurs régulièrement des concours organisés par certaines marques qui lui confient leurs produits pour imaginer des créations au gré de sa foisonnante inspiration. Elle organise aussi ses propres jeux dotés de lots, conduit des ateliers culinaires, y compris avec les blogueuses du site, et prend le temps de répondre à la soixantaine de messages reçus chaque jour sur son site devenu, pour certains, le lien social indispensable à leur quotidien.

Une autre reconnaissance pour cette Villaroise si attachée aux valeurs de partage, d'amitié, de convivialité. Et qui rêve maintenant d'éditer un livre. Mais sans précipitation, histoire de le mitonner aux petits oignons.



Retrouvez les recettes de Nicole sur : <http://nicolepassions.canalblog.com/>

## La recette de Nicole : Panacotta petits pois et menthe

**Temps de préparation : 20 mn - Cuisson : 1 mn - Réfrigération : 3 heures**

### Ingrédients :

0,4 l de crème liquide, 2 feuilles de gélatine, 150 g de petits pois, 1/4 de botte de menthe, sel, piment de cayenne.

Commencer par réhydrater les feuilles de gélatine dans un grand volume d'eau froide. Cuire les petits pois à l'eau bouillante salée. Chauffer ensuite 1 dl de crème et ajouter la gélatine égouttée et pressée.

Mixer les petits pois cuits avec la crème et passer au tamis. Ajouter la crème de pois avec la crème à la gélatine, rectifier l'assaisonnement.

Ciseler très finement la menthe et mélanger l'ensemble, puis couler l'appareil dans les formes de votre choix de préférence en silicone.

Réserver au frais pendant 3 heures.







Remise des prix des « Gourmandines bio », le 8 février 2012, au restaurant scolaire M<sup>me</sup> de Graffigny.

Le 12<sup>e</sup> festival de l'Humour en poche a eu lieu du 29 février au 3 mars 2012, en présence de Marja Lakorvista, Présidente de l'AITA (Association internationale du théâtre amateur).



Julia Kampa, d'Oerlinghausen, qui a effectué un stage à l'ADUAN en mars 2012, est entourée de Laurent Mathieu, Président de l'association Bravo, de David Gegonne, Directeur adjoint de l'ADUAN et de Claude Keiflin, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire.

Le 7 mars 2012, le Conseil municipal d'enfants de Villers-lès-Nancy remet un diplôme d'honneur à Michèle Kleinhetz pour sa participation à l'embellissement de Villers-lès-Nancy pendant les fêtes de fin d'année 2011.



A l'occasion de la journée internationale de la femme, un hommage a été rendu à Marie-Odile Laroche, grande résistante, en inaugurant une rue à son nom le 8 mars 2012.



# Album



La 5<sup>e</sup> édition du salon littéraire « Lorrains, écrivains et illustrateurs » organisée par l'ADILL au château et à la galerie Mme de Graffigny le 11 mars 2011 avec Elise Fischer, Présidente du jury. Le prix Victor Hugo a été remis à Eric Marchal pour « Le soleil sous la soie ». Le prix « Ville de Villers-lès-Nancy pour la jeunesse » a été attribué à Pascale Petit et Missadline pour « Comment faire avec le rhinocéros ».



La 33<sup>e</sup> édition du Tour pédestre a rassemblé 687 participants au stade Roger Bambuck le dimanche 18 mars 2012.

Retrouvez plus de photos sur le site Internet de la ville  
<http://www.villerslesnancy.fr/>



Le VTT Fun club a organisé la 1<sup>ère</sup> manche de la Coupe de Lorraine 2012 VTT Cross Country au stade Roger Bambuck le dimanche 18 mars 2012.



Pascal Jacquemin, Sophie Norton, Conseillère municipale et Claude Surget, Adjoint au Maire, ont fêté, en présence de Joseph Trincat, Maire de Bernex, les 30 ans de la classe de neige de Villers-lès-Nancy à Bernex le 24 mars 2012.

## Plateau-repas à domicile



Céline Mandras prépare sa tournée

Depuis le 30 janvier 2012, le CCAS, Centre communal d'action sociale, prend en charge le service de portage des repas à domicile au profit de tout Villarois âgé de 65 ans au minimum ou atteint d'un handicap justifié par la carte d'invalidité au taux minimal de 80 %, ou titulaire de l'AAH, l'allocation adultes handicapés.

« Je suis très content de cette formule dont je profite également le dimanche et les jours fériés, les produits sont de qualité avec un bon rapport qualité-prix ». Satisfactions de mise pour Paul Freyburger, alerte

octogénaire, qui bénéficie du portage des repas à domicile depuis quatre ans. Préparés par Elios, les repas sont livrés au foyer Paul Adam sur le principe de la liaison froide. Une formule garante de

bonnes conditions d'hygiène car le froid se présente comme le meilleur allié de la sécurité alimentaire. Avec une large gamme de produits dans laquelle les valeurs nutritives des aliments sont conservées. Lucie Masson est convaincue. « Pour moi ça ne change rien. Je réchauffe les plats tout simplement. Ils sont d'excellente qualité. J'apprécie aussi la personne qui m'apporte les repas, compétente et toujours impeccable. »

### Un lien social

Céline Mandras est chargée de la livraison quotidienne, du lundi au samedi, selon une tournée définie. « Je récupère les barquettes au FPA et je les place dans des thermorettes, des petites valises isothermes individuelles, pour que la chaîne du froid ne soit pas rompue, puis dans le véhicule réfrigéré. Je démarre ma tournée à 8 h selon un circuit déterminé d'environ 25 km, de Clairlieu au bas de Villers, pour terminer vers 12 h. » Régularité du passage indispensable pour Céline, toujours attendue avec impatience. Car, si le service permet à certaines personnes de rester chez elles sans risque de dénutrition ou pour d'autres, de retrouver le plaisir de manger, toutes apprécient le réconfort et la cha-

leur d'une visite quotidienne, le sourire de Céline en plus. « Je l'attends chaque jour, elle est ponctuelle » renchérit Lucie Masson. « Quand je la vois arriver, je suis contente. Elle est très agréable, nous rions ensemble. »

Le portage concerne actuellement une quarantaine de familles, principalement des personnes seules, qui plébiscitent la souplesse du dispositif. Les plateaux se commandent et se décommandent 48 heures à l'avance. Ils sont composés d'aliments équilibrés et variés, et comprennent un potage, une entrée, une viande ou un poisson, des légumes ou féculents, un fromage, un dessert et du pain. D'autres tiennent compte des régimes particuliers. Les repas du dimanche et des jours fériés sont livrés la veille.

Le tarif des repas est appliqué en fonction des ressources du bénéficiaire, avec un maximum fixé à 7,90 €. Un financement partiel peut être accordé dans le cadre de plans d'aide (allocation personnalisée d'autonomie, plans d'aide des caisses de retraites, mutuelles). Il faut noter que le portage des repas s'adresse aussi aux Villarois sortant d'hospitalisation sur présentation d'un certificat médical.

### Comment s'inscrire ?

Les dossiers d'inscription doivent être déposés au foyer de personnes âgées Paul Adam au moins 48 heures avant la première livraison.

Le dossier est constitué par :

- un bulletin d'inscription mentionnant les coordonnées du bénéficiaire et de sa famille et/ou d'une personne

- référente, coordonnées du médecin traitant...
- une copie de la carte d'identité ou du livret de famille

- un certificat médical en cas de régime alimentaire particulier.

**Qui contacter ? FPA Paul Adam : 03 83 41 41 88 (inscriptions, commandes) - Pôle séniors : 03 83 92 12 16 (aides personnalisées).**

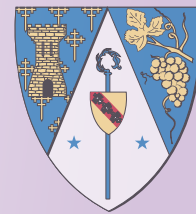
## Exemple d'une semaine de repas

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
<b>Entrée</b>						
Potage Crêpe au fromage	Potage Macédoine mayonnaise	Potage Rillettes	Potage Céleri rémoulade	Potage Tomate vinaigrette	Potage Carottes râpées	Potage Salade croûtons lardons
<b>Viande</b>						
Sauté de porc colombo	Filet de hoki lombarde	Sauté de bœuf bourguignon	Lasagnes	Escalope de dinde aigre douce	Œufs durs sauce béchamel	Emincé de poulet forestière
<b>Légumes</b>						
Courgettes Pommes de terre	Riz à la tomate	Printanière de légumes		Haricots verts Pommes de terre	Chou fleur Pommes de terre	Pommes bouglangère
<b>Fromage</b>						
Tome noire	Rondelé	Brie	Carré lorrain	Fromage blanc nature sucré	Saint Paulin	Chanteneige
<b>Dessert</b>						
Fruit	Flan nappé	Fruit	Liégeois vanille	Ananas au sirop	Tarte abricot	Mousse au café



Retrouvez les menus du service de portage des repas à domicile sur : <http://www.villerslesnancy.fr/portage-des-repas-a-domicile.html>





## Multi-accueil 2.0

**Le rajeunissement de la population sur Clairlieu a conduit la municipalité à lancer les travaux de réhabilitation de l'actuelle crèche Louise Martin. Rendez-vous à la rentrée 2013 pour l'ouverture du deuxième pôle multi-accueil de Villers.**

Les nombreux départs en retraite d'assistantes maternelles ont logiquement provoqué une diminution de l'offre de places de garde à la crèche familiale, alors même que le renouvellement des générations est entamé à Clairlieu. La durée d'attente des parents sollicitant une garde pour leur enfant s'est en conséquence allongée significativement. Un comité de pilotage s'est donc constitué en 2010, autour de Danielle Maudinas, adjointe au maire déléguée à l'éducation et au temps de l'enfant, pour réfléchir à la création d'un second multi-accueil devenu incontournable, avec en point de mire, l'opportunité de disposer d'un site existant à Clairlieu, le centre Louise Martin, déjà utilisé par la crèche familiale pour ses ateliers. Après le feu vert donné par

le conseil municipal et la conception des plans d'aménagement, le premier coup de pioche sera officiellement donné le 22 juin 2012.

« Ce projet n'a pas pour objet de remplacer le dispositif de la crèche familiale » précise Danielle Maudinas. « Il s'inscrit en complémentarité avec les autres modes de garde existants sur le territoire de la commune, y compris les assistantes maternelles indépendantes qui offrent parfois des services spécifiques. »

Dirigée par la même équipe que le multi-accueil de la Sapinière, la nouvelle structure offrira une capacité d'accueil de 20 places sur des horaires d'ouverture élargis de 7 h 30 à



Projet d'insertion du multi-accueil Louise Martin

18 h 30. Site complémentaire de la Sapinière en terme de projet pédagogique et d'encadrement, l'ouverture du multi-accueil Louise Martin permettra une amélioration du taux d'occupation des deux structures en fermant davantage pendant les vacances et en proposant l'autre structure en alternative.

Accessible aux enfants en situation de handicap, le site réservera un espace ouvert aux partenaires, consultations PMI, animations parentalité. La Ville a inscrit une somme de 300.000 € au budget 2012, mais a déjà obtenu des accords pour un montant de 228.000 € de subventions, notamment de la CAF (168.000 €) et du Conseil Général (50.000 €).

## La crèche à la ludothèque



**Avec le lancement des travaux de rénovation du centre Louise Martin appelé à accueillir une nouvelle structure multi-accueil, les rencontres des assistantes maternelles de la ville se tiennent désormais les lundi après-midi, et mardi matin à la ludothèque du Placieux.**

« Un cadre d'accueil qui constitue une solution satisfaisante », mentionne Danielle Maudinas, adjointe déléguée

à l'éducation et au temps de l'enfant, « d'autant que 15 des 19 assistantes maternelles résident sur Villers-Bas. »

Elles sont accueillies, à tour de rôle, par groupe de cinq, sur un créneau qui bénéficie ponctuellement d'animations spécifiques, et constitue un temps de partage avec l'équipe de direction de la crèche. Des échanges qui ont pour but de professionnaliser des personnes dont la difficulté réside dans l'exercice, à domicile, de leurs fonctions. « C'est important car nous ne restons pas isolées et se voir entre collègues est profitable » considère Caroline Bouayoune. « C'est un moment propice à la réflexion sur nos pratiques, avec de bons conseils en prime. Y compris des formations, comme prochainement sur les pleurs des enfants. »

### Un positionnement professionnel

Aux côtés de Colette Gribaival, éducatrice de jeunes enfants, Nathalie Body Lawson, directrice adjointe du multi-accueil de la Sapinière, propose des thèmes de réflexion définis à l'avance qui servent de fil conducteur aux rencontres, comme par exemple l'enfant opposant ou la communication avec les parents très attentifs au suivi de leurs enfants. « D'où la nécessité d'un positionnement professionnel, à cent lieues de

la notion passiste de gardiennage sans fondement de nos jours » insiste Nathalie Body Lawson. « Nos assistantes maternelles réfléchissent à leur façon de travailler, s'autocritiquent, acceptent un regard extérieur et désirent évoluer. Elles sont engagées dans une dynamique de formation en adéquation avec le projet éducatif de la crèche. »

Un autre créneau est ouvert à la ludothèque, le mardi matin, réservé aux enfants de plus de 20 mois. Sans la présence de leur nounou cette fois. « Nous allons chercher les petits au domicile des assistantes et nous conduisons alors des activités diverses, bricolage, peinture, écoute d'une histoire. » Autant de moments d'ouverture complétés, pour ces mêmes enfants, par un accueil à La Sapinière. « Il se déroule en deux temps le vendredi matin » détaille la directrice Véronique Martin-Schweitzer; « avec une sensibilisation à l'éveil musical conduite par Fanny Leboube, en lien avec l'APM, pour une approche qui développe l'écoute, joue sur les nuances, le rythme et participe au développement du langage, puis un autre moment est dédié à la psychomotricité à travers l'utilisation de notre structure d'activités. »



## Roger Bambuck sur le tapis rouge



**Une ère nouvelle s'est ouverte le 28 avril dernier pour les sportifs villarois avec l'inauguration du complexe d'athlétisme et du terrain d'honneur, en présence d'Anne-Sophie Mathis, championne du monde de boxe, du décathlonien Julien Choffart et de l'entraîneur Louis-Félix Labridy. Un bonheur partagé par les officiels et les athlètes, symboliquement côte à côte, pour boucler en petites foulées les 400 mètres de la piste flambant neuve du stade Roger Bambuck.**

C'est l'épilogue d'une rénovation promise en 2008 par l'équipe municipale qui avait, dès 2001, établi l'état des lieux des structures et associations sportives, puis programmé les investissements indispensables à mettre en œuvre dans les 64.000 m<sup>2</sup> d'équipements sportifs, dédiés à 5.000 pratiquants dont plus de 3.500 licenciés.

Concernant le stade et le complexe d'athlétisme, l'urgence était manifeste. « La couche initiale posée sur la piste en 1975 était devenue inappropriée à la pratique » souligne Jacqueline Hermouet-Pajot, adjointe déléguée aux sports et responsable du projet. « Trop dure, très

abîmée par endroits, elle faisait courir des risques de blessures aux utilisateurs ». Pas un luxe donc, mais une nécessité pour « une réhabilitation progressive car les finances communales ne permettaient pas de conduire tous les travaux d'un coup » indique Pascal Jacquemin, qui exprime « une grande fierté et une non moins grande émotion que d'avoir mis un point final à une action débutée il y a plus de dix ans ».

### Une durée de vie de 25 ans

Après l'installation d'une aire de saut, d'une piste de saut en longueur et de

triple, puis d'une cage de lancer de marteau et de disque, les travaux de rénovation de la piste d'athlétisme ont été lancés en juin 2011. Une opération conduite efficacement et en parfaite coordination par les entreprises retenues.

Le nouveau revêtement en tartan coulé est adapté à un usage mixte, avec sept couloirs de 100 m pour du sprint et six pour des courses sur 400 m. Une réalisation technique qualifiée de « très confortable, performante, à la parfaite planéité » par Denis Michel, le président du COS Villers athlétisme. Des propos relayés par la championne Christiane Jolimet-Ruzic. « Cette piste est sensationnelle ! Elle est souple, agréable, équilibrée et renvoie bien. » Foi de spécialiste qui en dit long sur la satisfaction exprimée unanimement. « Un plaisir renouvelé à chaque séance » selon l'entraîneur Kaci Ould Lamara. « Nous pouvons désormais élargir notre gamme d'exercices, utiliser les pointes, travailler les départs en starting-blocks. Ça motive les jeunes. C'est la meilleure piste qui soit pour s'entraîner. »

Et les athlètes comptent bien se montrer dignes de ce magnifique équipement structurant, ouvert à l'excellence. Au défi lancé malicieusement par Yvon Biston, conseiller général : « Avec un équipement de cette qualité, il va falloir apporter des résultats sportifs », les athlètes villarois ont répondu avec panache en s'adjudgeant les deux rencontres inter-clubs régionales du mois de mai.

### Le terrain d'honneur aux normes

Homologuée au niveau national pour y accueillir des manifestations d'importance, la nouvelle piste a mobilisé un budget de 600.000 €, dont 100.000 liés au revêtement, pour une durée de vie de 25 ans. Un investissement à long terme, non seulement au bénéfice des 230 licenciés du COS athlétisme, mais aussi des autres clubs qui effectuent leur préparation physique d'avant-saison. Y compris les 647 enfants des écoles élémentaires Albert Camus, des Aiguillettes et du Château qui ont allongé le pas sur le nouveau ruban, lors de la « Fête du sport - Jeux Colette Besson ».

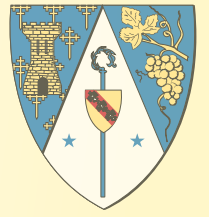
La ville a également profité de cette remise à niveau pour déplacer la zone de saut à la perche afin de gagner trois mètres en largeur nécessaires au maintien de l'homologation du terrain d'honneur. Il dispose désormais d'un meilleur drainage et d'un arrosage intégré, réduisant ainsi les interventions sur la pelouse. Ces travaux ont coûté 100.000 € et satisfont pleinement les 360 adhérents du Cos Football.

« Ces nouveaux équipements sportifs s'ajoutent ainsi à ceux qui ont vu le jour depuis dix ans ou qui ont bénéficié d'importants travaux de mise aux normes, de réaménagement ou de rénovation totale » ajoute Pascal Jacquemin, qui rappelle l'objectif de la ville : « A Villers, le sport pour tous, un sport pour chacun ! »





# Budget



Claude Keiflin  
1<sup>er</sup> adjoint au Maire,  
délégué aux Finances  
et à la programmation

## Le budget 2012, responsable et solidaire

**Voté par le Conseil Municipal, le 21 mars dernier, le budget prévisionnel 2012 a été**

**bâti dans un contexte difficile : incertitudes économiques, diminution des dotations de l'Etat, baisse démographique confirmée. Comme ses prédécesseurs, il s'inscrit dans le projet global d'innovation et de solidarité dans tous les domaines de l'action municipale.**

Ce budget a été élaboré sous une triple contrainte : un contexte économique mondial très négatif ; la mise en place par le gouvernement Sarkozy-Fillon de programmes d'austérité budgétaire pour répondre à l'effondrement du capitalisme financier, qui se sont répercutés fatalement sur les collectivités ; la diminution des ressources des collectivités alors que leurs dépenses sont orientées à la hausse pour répondre à un besoin croissant de service public.

Malgré cela, le budget 2012 poursuit les orientations qui ont été prises depuis le début du mandat, et reste conforme aux ambitions initiales de notre programme municipal. Ainsi, nous maintenons un niveau d'intervention publique aussi haut que possible, pour un développement harmonieux de la commune et une réponse aux besoins quotidiens et croissants de nos concitoyens. Nous sommes en capacité de le faire grâce à une maîtrise des dépenses et une optimisation des moyens au regard des missions d'une part, un programme d'investissement ajusté à la capacité financière de la ville et un recours limité à l'emprunt d'autre part.

Le budget 2012 nous donnera, en fonctionnement, la capacité de poursuivre, lancer et accompagner un certain nombre d'événements, parmi lesquels on peut citer principalement la célébration des 40 ans de Clairlieu.

En investissement, deux actions seront mises en avant en 2012 : d'une part, la transformation de la crèche Louise Martin en 2<sup>e</sup> structure multi-accueil et d'autre part, la poursuite de nos actions

en matière d'accessibilité aux personnes en situation de handicap pour un montant de 250.000 €. Nous continuons ainsi l'action que nous avons lancée dès 2006 en étant la première commune de l'agglomération à se doter d'une commission communale d'accessibilité qui a établi un diagnostic précis de tous les bâtiments municipaux sur lequel nous basons notre action.

Nous continuerons à soutenir les associations : nous avons certes été beaucoup plus attentifs à la situation budgétaire des associations qui avaient demandé une subvention, mais toute association avec un projet clair et innovant continue à être accompagnée par la Ville.

En matière de solidarité, 3.000.000 € seront alloués en interventions sociales, accompagnement des familles et aides au logement, dont le fonctionnement de la structure multi-accueil La Sapinière, les foyers de personnes âgées et l'ensemble des services et aides proposés à la population, dont le nouveau service de portage des repas à domicile en régie directe.

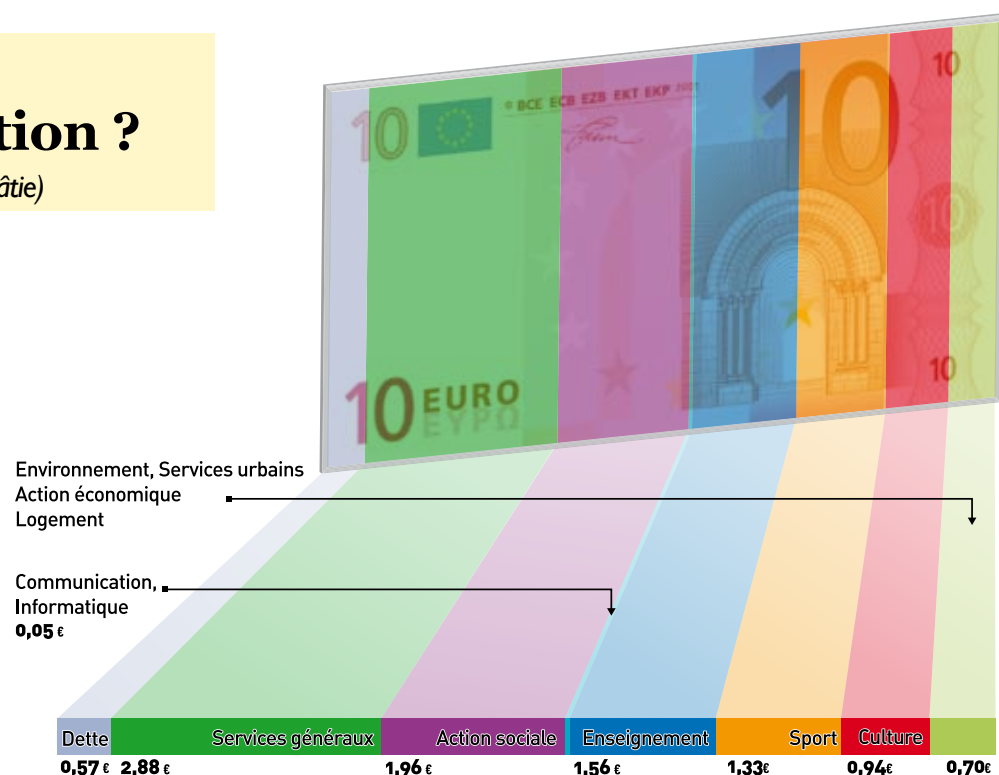
Nous investissons également dans la mise en place d'un mini-self au restaurant scolaire M<sup>me</sup> de Graffigny, pour que tous les petits Villarois puissent en profiter. Et pour le sport, s'il n'y aura pas cette année de gros investissement spectaculaire, comme la rénovation tant attendue de la piste d'athlétisme l'année dernière, nous mènerons des actions ciblées portant sur la sécurité ou la mise aux normes d'installations.

Bien sûr, nos actions en matière de développement durable se poursuivront, à l'exemple de la fin du remplacement des anciens motifs de Noël par des motifs récents beaucoup plus économiques et financés grâce aux économies de consommation réalisées d'année en année. C'est une petite action, mais elle est un symbole de la volonté municipale.

Ce budget représente donc la poursuite d'une ambition, celle qu'ont souhaitée les Villarois en 2008 en portant notre équipe à la tête de la municipalité : faire de Villars une ville innovante et solidaire, ce à quoi nous continuerons à nous employer en 2012.

## Que deviennent 10 € de contribution ?

(taxe d'habitation, taxe foncière et non-bâtie)





## Répartition des dépenses réelles

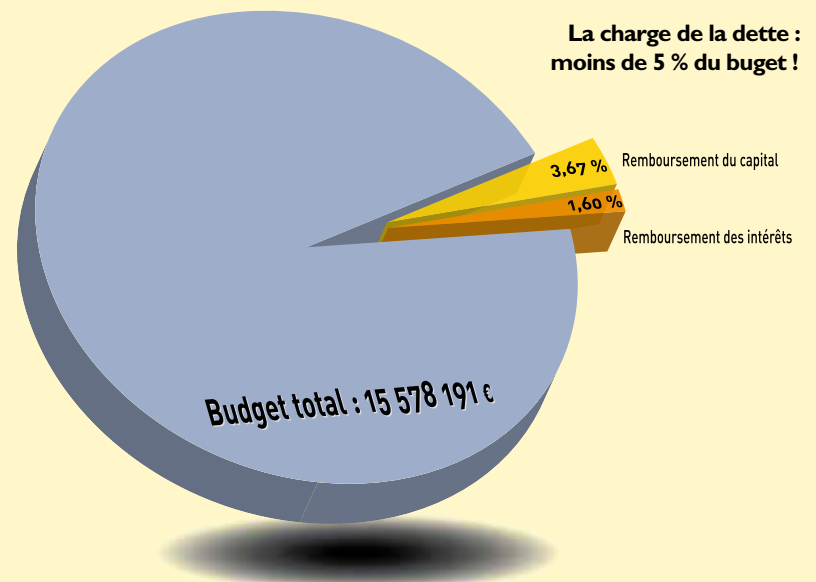
Secteur	Fonctionnement	Investissement
Communication - Informatique	57 800 €	14 050 €
Culture	1 016 900 €	353 878 €
Enseignement	1 881 780 €	382 250 €
Action Sociale	2 293 650 €	561 061 €
Environnement - services urbains	652 800 €	107 953 €
Action économique & logement	98 100 €	167 000 €
Sport et Jeunesse	1 696 720 €	243 631 €
Services Généraux	3 978 150 €	209 596 €
Emprunts et dettes assimilées	250 000 €	572 300 €
Dépenses imprévues	20 000 €	7 500 €
Autofinancement	1 013 072 €	
	<b>12 958 972 €</b>	<b>2 619 219 €</b>

### Endettement de la commune

- Encours de la dette  
par habitant de Villers-lès-Nancy : 427 € \*  
par habitant des communes de 10.000 à 20.000 habitants : 950 € \*\*
- Remboursement d'emprunts  
par habitant de Villers-lès-Nancy : 44 € \*  
par habitant des communes de 10.000 à 20.000 habitants : 117 € \*\*

\* : chiffres au 1<sup>er</sup> janvier 2012

\*\* : chiffres 2010



## Principales dépenses d'investissement

### 1 - Entretien de notre patrimoine : 251 000 €

- 168 000 € : Réfection de toitures  
Bâtiments CESI, CSC du Placieux, multi-accueil La Sapinière
- 83 000 € : Mise aux normes de bâtiments  
dont installations électriques (30 000 €) et systèmes incendies du château M<sup>me</sup> de Graffigny, et de l'école du château S. de Chatellus (33 000 €)
- 50 000 € : Rachat de 1/5<sup>e</sup> de la part indivise du Parc M<sup>me</sup> de Graffigny

### 2 - Offre de nouveaux services : 330 000 €

- 300 000 € : Multi-accueil Louise Martin
- 30 000 € : Mini-self au restaurant scolaire M<sup>me</sup> de Graffigny

### 3 - Développement durable : 195 300 €

- 125 300 € : Remplacement de fenêtres et d' huisseries dans divers bâtiments
- 70 000 € : Isolation des façades du FPA Paul Adam

### 4 - Accessibilité du patrimoine bâti : 250 000 € dont

- 138 000 € : Groupe scolaire Camus
- 61 000 € : Restaurants scolaires M<sup>me</sup> de Graffigny et des Aiguillettes
- 31 500 € : Centre socio-culturel « Le Placieux »

### 5 - Nouveaux matériels et équipements : 198 000 € dont

- 54 500 € : Matériels et équipements logistiques (stands, petit outillage)  
dont canisacs et plaques de rues
- 30 000 € : Matériels et équipements pour activités sportives
- 20 500 € : Matériels électriques
- 20 000 € : Véhicules
- 18 600 € : Matériels pour entretien des espaces verts et terrains de sports
- 12 000 € : Matériels et mobiliers / FPA
- 12 000 € : Equipements / cimetière (colombariums et cavumes)
- 11 400 € : Matériel informatique
- 10 000 € : Matériel technique / les Ecraignes
- 7 000 € : Matériel et mobilier / écoles
- 5 000 € : Matériel et mobilier / multi-accueil la Sapinière



## Recettes de fonctionnement

Origine	Fonctionnement
Fiscalité communale	4 217 000 €
Dotations et participations	5 805 000 €
<i>dont dotations communautaires</i>	2 900 000 €
<i>dont autres dotations (DGF, Etat, CAF)</i>	2 904 800 €
Produit des services	977 000 €
Loyers	670 000 €
Autres (droits de mutation, remboursement assurances...)	693 000 €
	12 362 000 €

## Taux d'imposition 2012

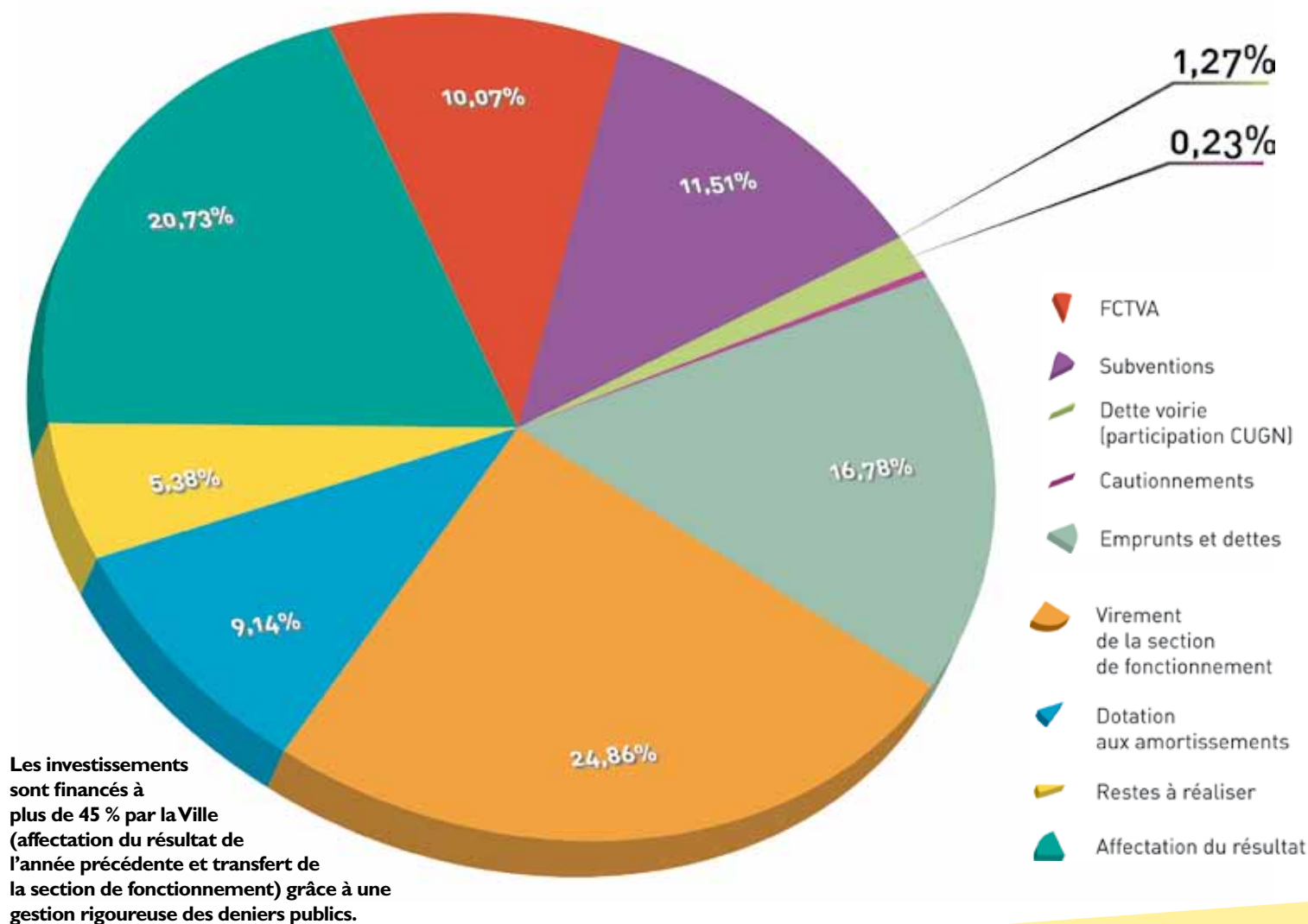
Pour maintenir un haut niveau de services, dont seulement une partie du coût réel est facturée à l'utilisateur; la municipalité a pris le parti de ne pas « surtaxer » les Villarois. Pourtant, l'Etat considère que les contribuables villarois ne sont pas assez imposés : les services de l'Etat diminuent la dotation qui devrait être allouée à la Ville sur la base d'un produit fiscal inférieur de 37 % à Villars-lès-Nancy par rapport à la moyenne de la strate (284 € contre 450 €).

C'est pourquoi, il s'est avéré nécessaire de majorer la part communale des taux d'imposition de 1,5 % cette année. Combinée à la revalorisation des bases d'imposition par l'Etat de 1,8 %, la majoration totale (3,3 %) permet juste de faire face, d'une part à l'inflation qui s'établit à 2,3 % en janvier 2012 et d'autre part à la perte de dotations allouées par l'Etat qui représente, à elle seule, l'équivalent de 1 % d'augmentation des taux.

- **Taxe d'habitation : 9,10 %**
- **Taxe foncière sur le foncier bâti : 8,99 %**
- **Taxe foncière sur le foncier non bâti : 5,76 %**

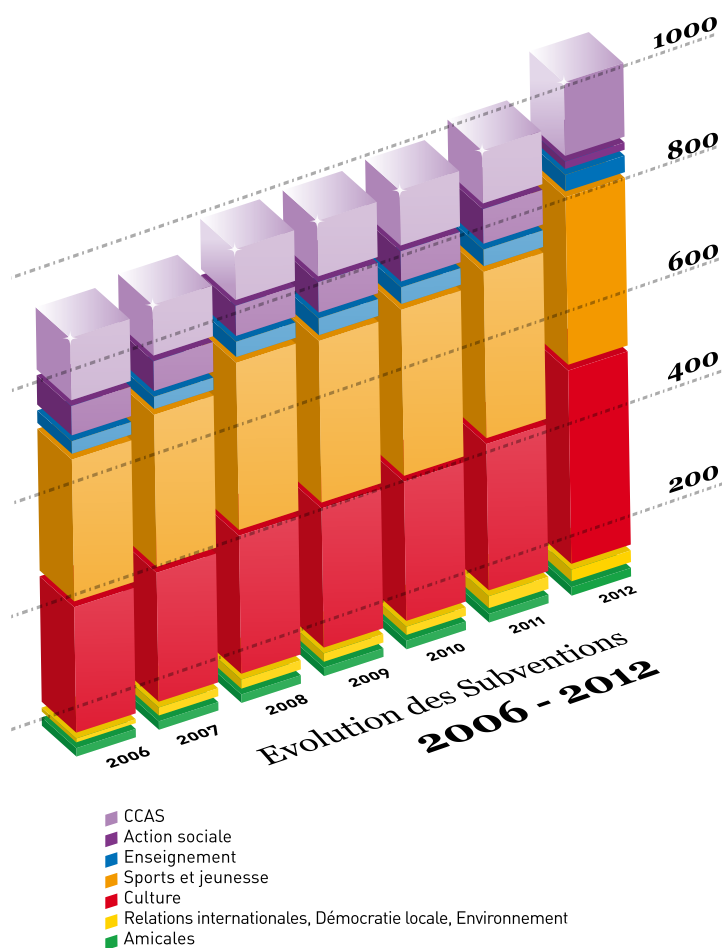
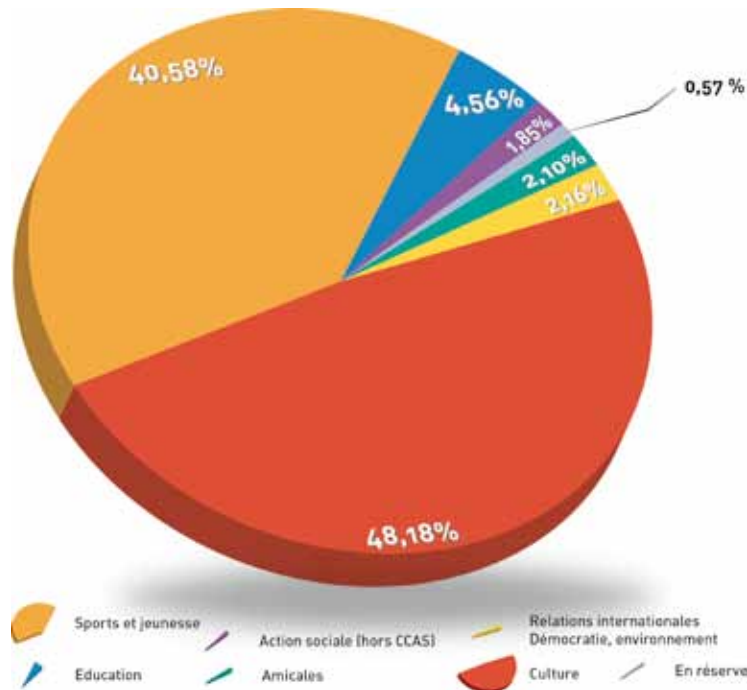
*(Le taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères est votée par la CUGN)*

## Recettes d'investissement





## Subventions aux associations



### Sports et Jeunesse

- Pass' sport et culture : 80 € par jeune
  - ASC-PAJ : 140 000 €
  - COSVillers Football : 31 000 € (+ Tournoi international Benjamin : 7 000 €)
  - Villers handball : 29 000 €
  - COSVillers Volley-ball : 20 500 €
  - COSVillers Karaté : 18 000 €
  - COSVillers Athlétisme : 17 000 €
  - COSVillers Rugby jeunes : 10 000 €
  - COSVillers Tennis : 9 000 €
  - COSVillers Basket-ball : 8 000 €
  - COSVillers Tour pédestre : 7 000 €
  - COSVillers Tennis de table : 6 500 €
  - Nancy -Villers badminton : 6 100 €
  - VTT fun club : 6 000 €
  - Ludothèque<sup>2</sup> : 4 500 €
  - Est'Air - Eurovolies : 3 000 €
  - COSVillers Gymnastique : 3 000 €
  - COSVillers Twirling bâton : 2 800 €
  - Avenir cycliste Villers : 2 600 €
  - Fly club 54 : 2 200 €
  - COSVillers Pétanque : 1 600 €
  - Scouts et guides de France
  - Groupe St Exupéry VL : 1 500 €
  - Gymnastique volontaire Jolibois : 1 300 €
  - Comité 54 tennis : 1 000 €
  - Association sportive collège Chepfer : 350 €
  - Association sportive lycée Stanislas : 350 €
  - Association sportive collège Callot : 250 €
  - Association sportive lycée Callot : 250 €
  - COSVillers Boxe française : 250 €
  - Médaillés Jeunesse et sports 54 : 200 €
  - CEPA Cœur Entretien Physique Adapté : 200 €
- ### Loisirs - Culture
- APM : 91 500 €
  - Clairlieu Animation : 83 335 €
  - Loisirs et Culture : 50 500 €
  - Comité des fêtes : 50 500 €
  - AMCF : 30 000 € (+ Fête de printemps : 2 000 € + Auprès de mon arbre : 1 500 €)
  - Association familiale : 16 000 €
  - Ruche de Clairlieu : 13 000 €
  - Bibliothèques pour tous : 7 750 € + 11 € / enfant<sup>1</sup>
  - Amicale de Villers centre : 1 900 €
  - Costumes et traditions en Lorraine : 1 000 €
  - Association artistique villaroise : 1 000 €
  - Biennale Internationale de l'Image : 600 €
  - Amis de l'orgue de l'église St Fiacre : 550 €
  - Chorale de Clairlieu Chante la vie : 500 €
  - Amis de la bibliothèque diocésaine : 500 €
  - Association CHATEL : 500 €
  - ADILL : 500 €
  - Université de la Culture Permanente<sup>3</sup> : 200 €
  - Association Leszczynski : 150 €

### Relations internationales

- ARIV : 5 000 €
- Bravo : 2 500 €

### Action sociale

- Club Chanteclair : 5 000 €
- Secours catholique : 4 000 €
- REGARDS : 2 000 €
- Secours populaire français : 1 000 €
- Amicale des retraités villarois : 500 €
- L'ATELIER : 455 €
- ATD Quart-monde -Villers : 400 €
- Paralysés de France (APF) : 200 €
- ALMA Lorraine 54 : 200 €
- Médecins du monde - France-Nancy : 200 €
- AEIM : 150 €
- Association Valentin Haüy : 150 €
- AREMIG : 150 €
- L'espoir lorrain des devenus sourds : 150 €
- ALADV : 150 €
- Ecole des enfants hospitalisés : 150 €
- Kalutara's children : 120 €
- Association départementale des bibliothèques sonothèques : 100 €

### Education

- Coop. primaire du Château : 3 960 €
- Coop. primaire Albert Camus : 3 520 €
- Coop. primaire Aiguillettes : 3 520 €
- Classe transplantée primaire Aiguillettes : 3 500 €
- Coop. maternelle Déruiet : 2 200 €
- Coop. maternelle Camus : 1 760 €
- Coop. maternelle SHL : 1 760 €
- Coop. école mixte du Placieux : 810 €
- Coop. collège Chepfer : 500 € + Maths en jeans : 500 €
- Teremok : 200 €
- Union Départementale des DDEN : 120 €

### Devoir de mémoire

- Association des anciens combattants : 3 000 €
- Souvenir Français (comité de Villers) : 650 €
- FNACA : 525 €
- ACPG : 500 €
- Association patriotique et de mémoire de Villers-lès-Nancy : 200 €

### Environnement

- Clairlieu Eco Défi : 3 000 €
- Association des jardiniers de France : 153 €

### Démocratie locale

- Clairlieu Animation - FIC : 700 €

**subvention  
de fonctionnement  
au CCAS : 1 20 000 €**

(1) selon convention de partenariat

votée en conseil municipal le 14 décembre 2011

(2) sous réserve de la présentation d'un projet éducatif

(3) sous réserve de l'organisation d'une conférence à Villers



## Solidarité



Trois agents de la ville, Angélique Geisen, Yannary Nem et Pascal Français, se sont rendus le 22 mai dernier à l'école maternelle Sonia Delaunay d'Essey-lès-Nancy, pour aider au nettoyage et à la remise en état des locaux afin que les petits Ascéens qui y sont scolarisés puissent y être accueillis dès le surlendemain. Félicitations à eux pour ce bel élan de solidarité, auquel les autorités municipales d'Essey-lès-Nancy ont été très sensibles.

## Inscriptions sur le registre de veille sanitaire et sociale

Pour vous inscrire sur le registre nominatif, de veille sanitaire et sociale, contactez le service Solidarité au 03 83 92 12 18 (situé au 3 rue Maurice André). Le registre nominatif de veille sanitaire et sociale sert à organiser en cas de déclenchement de plan d'alerte et d'urgence (fortes chaleurs climatiques ou grand froid) un contact périodique avec les personnes âgées, isolées ou handicapées vivant à domicile. Vous pouvez aussi contacter le numéro national d'information « canicule info-service » 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un téléphone fixe).

## Accès à la forêt depuis le boulevard des Essarts

Les personnes désireuses de rejoindre la forêt depuis le fond du boulevard des Essarts à Clairlieu doivent emprunter le passage situé entre les bâtiments n° 45 et n° 47 tout au fond du boulevard, par lequel seuls les piétons sont autorisés à passer. Le secteur du fond des Essarts (à partir du débouché de la rue Francis Poullenc) est une propriété privée dont l'entretien est à la charge financière des habitants, mais une servitude a été instituée à la construction des immeubles pour permettre le

passage piéton vers la forêt. **La ville et les habitants vous remercient de l'utiliser exclusivement et de ne pas emprunter un autre passage, même s'il vous semble praticable.**

## Seniors en vacances 2012 : visitez l'Auvergne

Vous avez 60 ans\* et plus et êtes à la retraite ou en recherche d'emploi, et vous souhaitez partir en vacances ? Alors, l'opération seniors en vacances est faite pour vous. Du 10 au 17 septembre, la Ville vous propose un séjour-découverte à Vic-sur-Cère en Auvergne à des conditions particulièrement avantageuses. Pour cette 3<sup>e</sup> édition de seniors en vacances, la priorité sera donnée aux personnes non imposables et aux nouveaux inscrits. L'opération seniors en vacances s'adresse aussi aux personnes de 55 ans\* et plus en situation de handicap. Pour plus d'informations, contactez le Pôle Séniors au 03 83 92 12 16.

\* à la date du départ

## Participez au Coin-café

Venez échanger en toute convivialité au Coin-café, organisé un mardi sur deux à 14 h 30 au centre socio-culturel du Placieux, à partir du mois de septembre tous les 15 jours. Les discussions seront animées par des bénévoles du Secours catholique. Le Coin-café est un projet mis en place conjointement par la Ville de Villers-lès-Nancy, la Maison de la solidarité du Placieux, le centre social Jolibois et le Secours catholique. Plus d'informations auprès du service Solidarité au 03 83 92 12 18.

## Rappel de la réglementation en matière de bruits

Sont interdits sur toute la commune les bruits gênants pour le voisinage par leur intensité et leur durée. Chacun, simple particulier ou gérant d'établissement dont l'activité peut troubler le voisinage, doit veiller à éviter toute gêne pour le voisinage. Les entrepreneurs en particulier doivent prendre toutes mesures pour diminuer au maximum l'intensité d'émission de leurs engins de chantier bruyants fonctionnant à proximité des établissements recevant des jeunes enfants ou des personnes âgées. De même, les détenteurs d'animaux doivent vérifier que les conditions de détention respectent la réglementation. Les travaux bruyants effectués avec tondeuses à gazon, motoculteurs et autres engins agricoles et professionnels ne peuvent être effectués que **les jours ouvrables de 8 à 20 heures, les samedis de 9 à 12 heures et de 15 à 19 heures et les dimanches et jours fériés de 10 à 12 heures.** Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités profession-

nelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées des outils ou appareils de quelque nature qu'ils soient susceptibles de causer une gêne pour le voisinage doit interrompre ses travaux **entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés** sauf en cas d'intervention urgente.

## Déjections canines

Les propriétaires de chiens doivent ramasser les déjections de leur animal. L'abandon de déjection canine est passible d'une amende de 35 à 68 €. La Ville a mis en place des distributeurs de canisacs, dont la liste est disponible sur internet à l'adresse <http://www.villerslesnancy.fr/fr/vivre-ensemble.html>.

## Collectes des déchets

Les prochaines collectes de déchets hétérogènes ou encombrants auront lieu le mercredi 10 octobre pour Clairlieu et le jeudi 11 octobre pour Villers-bas. Les objets doivent être sortis la veille au soir. Pour tout renseignement complémentaire, contacter la Maison de la propreté au 03 83 17 17 07.

## Rappel de la réglementation sur l'élimination des déchets

Tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritus de quelque nature que ce soit, toute décharge brute d'ordures ménagères et le brûlage à l'air libre des ordures ménagères sont interdits. Après mise en demeure, les dépôts existants sont supprimés selon la procédure prévue par le code de la santé publique. Ces dispositions sont applicables sur tout le territoire communal, en application de l'arrêté préfectoral du 5 août 1981.

## Gagnez le nouveau disque de Fabienne Stein



A l'occasion de la sortie de son album, Fabienne Stein, ancienne Villaroise de résidence et toujours Villaroise de cœur, vous propose de gagner son album dédié Retour aux Sources. Il suffit d'être le premier à envoyer « Retour aux Sources à Villers les Nancy » par mail à l'adresse [contact@fsprod.fr](mailto:contact@fsprod.fr) en indiquant bien vos nom, prénom et adresse.

## Retournée des associations

### Amicale de Villers-centre

L'amicale de Villers-centre reprend ses activités à partir du 10 septembre 2012 au 17 rue du Haut de la Tâye. Infos : <http://amicalevillerscentre.fr/> ou 03 83 27 74 11

### AMCF

L'AMCF organise une porte-ouverte au centre Le Placieux, boulevard Cattenoz, toute la journée le samedi 15 sep-

tembre 2012 pour faire découvrir son école de musique et de danse au public. Infos : 03 83 41 53 05

## Clairlieu Animation

Les activités de Clairlieu Animation reprendront le 17 septembre, et seront présentées lors de la Fête des vendanges.

## Carnet

Félicitations aux nouveaux mariés et aux bébés villarois.

## Mariages

- Bastien Bruyelle et Aysel Ucar le samedi 10 septembre 2011
- Jonathan Piccolo et Florence Schultz le samedi 31 mars 2012
- Didier Taral et Myriam Mraovic le samedi 7 avril 2012
- Benoît Lallier et Svetlana Barmeeva le samedi 28 avril 2012
- Claude Ricard et Lise Hautenaue le samedi 5 mai 2012

## Naissances

- Hugo Fiorani le 2 août 2011
- Cali Gabaye le 12 janvier 2012
- Juliette Post le 16 janvier 2012
- Abel Hauswald-Martin le 22 janvier 2012
- Yasmine Florentin le 22 janvier 2012

## Rendez-vous le 1<sup>er</sup> juillet aux Aiguillettes

La 2<sup>e</sup> édition des « Aiguillettes en fête », manifestation sportive et festive, aura lieu le 1<sup>er</sup> juillet. Des terrains de jeux en sable seront installés dans la cour de l'école des Aiguillettes. Au programme cette année :

### Animations sportives

- 10h00 : initiation à la marche nordique
- 10h30-11h30 : sandball
- 11h00-12h00 : initiation au kin-ball
- 13h00-14h00 : tournoi de beach volley
- 14h00 : concours de lancers francs
- 14h30-15h30 : démonstration et initiation GR
- 14h00-15h00 : démonstration d'ultimate (freesbee)
- 15h00-17h30 : tournoi de beach soccer
- 15h00-16h30 : Initiation rollers
- 15h00-16h00 : tennis de table
- Toute la journée : initiation et tournoi de badminton

### Animations festives

- 10h30-11h30 : concert de la fanfare de l'APM
- 10h30-11h30 : chasse aux trésors
- 14h00 : concours de châteaux de sable
- 14h00-15h30 : concert de Roberdam
- 15h30-16h30 : chasse aux trésors
- 17h00 : tirage au sort de la tombola





## Périscolaire : les trois directeurs intégrés

**Du nouveau au périscolaire avec l'intégration dans la fonction publique territoriale, des trois directeurs en place, en qualité d'agents d'animation.**

Chargés de préparer le projet pédagogique de la structure dont ils ont la responsabilité et de piloter leur équipe d'animateurs, ils assurent aussi d'autres fonctions. Ainsi, Nicole Poje, affectée au groupe Albert Camus, est référente du Villécolobus sur les quatre lignes en fonctionnement. Valérie Maimbourg, en poste sur l'ensemble Dérue-Château, participe au développement durable à travers le jardin pédagogique, le marché bio, les relations avec le CPIE (Centre permanent d'initiatives environnement) de Champenoux. Mohamed El Mazioua, qui intervient le mercredi à l'accueil de l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement), est également référent Unicef. Tous les trois titulaires du BAFD, le brevet



Réunion de travail des directeurs périscolaires et du coordonateur, Béranger Marchand, autour de Danielle Maudinas

d'aptitude aux fonctions de directeur, ils interviennent sur le centre de loisirs de la ville ouvert durant les vacances scolaires au restaurant scolaire M<sup>me</sup> de Graffigny.

Cette embauche sur 35 heures confirme l'engagement de la ville après un travail approfondi. « Nous employons plus d'une soixantaine d'animateurs diplômés BAFA » détaille Danielle Maudinas, adjointe délé-

guée à l'éducation et aux temps de l'enfant. « Avec un turn-over annuel de 15 %, il était donc important d'obtenir une stabilité au niveau des référents pour asseoir un suivi sur le long terme. » Une option sans impact sur les tarifs pratiqués depuis la rentrée de septembre, à l'exception des hausses liées au coût de la vie répercutées après délibération du conseil municipal, lors de la séance de juin.

Actuellement, les animateurs du périscolaire prennent en charge les enfants dès 7 h 30 jusqu'à ce qu'ils rentrent en classe, et à la sortie des classes de 16 h 30 à 18 h 30. Mais aussi à l'issue du repas pour ceux qui fréquentent la restauration scolaire. La 1/2 heure est facturée 1,05 €, avec tarif dégressif selon le nombre d'enfants. Une partie du coût est pris en charge par la ville.

## Un accord gagnant-gagnant



Plusieurs élus ont assisté à la signature de l'accord sur le régime indemnitaire par le Maire et les représentants syndicaux de la Ville

**Devenu obsolète du fait de l'abrogation de certains décrets, la collectivité avait engagé une réflexion visant à refondre le régime indemnitaire des agents territoriaux, composante de leur salaire, dans les conditions prévues par la loi. Au terme de négociations conduites entre la ville et les organisations syndicales, un accord qualifié de « gagnant-gagnant » par les deux parties a été signé fin 2011.**

Il n'était pourtant pas aisé de mettre en place un nouveau dispositif permettant de récompenser la motivation des agents sans augmenter la masse salariale de la ville. « La méthode utilisée s'est appuyée sur une analyse cadre d'emploi par cadre d'emploi, poste par poste, là où nous pouvions faire des économies sans dégrader le service rendu à

la population » attestent Jean-Jacques Delmas, adjoint délégué aux Ressources humaines et Sabine Denis-Ségault, directeur général des services. « Nous avons aussi bénéficié de départs en retraites d'agents, dont la rémunération due à leur ancienneté était sensiblement plus importante que celle des plus jeunes recrutés à leur place. Cette

somme ainsi économisée a été divisée en deux, une moitié venant en réduction de la masse salariale, et l'autre en financement de ce nouveau dispositif. »

Au final, le régime indemnitaire moyen augmente de 32 % pour les catégories A et B, et de 47,5 % pour les catégories C (salaires les plus bas). Les repré-

sentants des organisations syndicales de la Ville ont jugé « l'accord satisfaisant, notamment pour l'effort concentré sur les plus bas salaires. » Après un an d'expérimentation, un bilan sera établi et des réajustements pourront être effectués pour tenir compte des particularités apparues durant l'année 2012.



## Les chiffres-clés de la sécurité

La sécurité a toujours été considérée comme une priorité par la municipalité et fait l'objet d'une attention au quotidien dans une ville plutôt tranquille. Rencontre avec Jean-Jacques Delmas, adjoint délégué à la sécurité.

« Avec une diminution des atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) constatée en 2011 par rapport à 2010, Villers-lès-Nancy est la ville où le nombre d'infractions est le plus faible, avec Saint-Max et Dommartemont, si l'on considère les autres huit communes de la première couronne, c'est-à-dire Jarville, Laxou, Malzéville, Maxéville, Saint-Max - Dommartemont, Tomblaine et Vandoeuvre » analyse Jean-Jacques Delmas, adjoint délégué à l'Administration générale, à la Police et à la Sécurité. Chiffres officiels à l'appui.

Il précise d'ailleurs que « concernant les AVIP, le ratio pour 1 000 habitants à Villers-lès-Nancy est de 3,18 en 2011, soit le meilleur résultat constaté derrière Saint-Max - Dommartemont (2,70) et devant Malzéville (5,87). Les atteintes aux biens, avec un ratio de 26,86 quasi identique à celui de Saint-Max - Dommartemont, font état d'une baisse de 5,17 % sur la même période. »

### Accompagner les victimes

Même si un fait délictueux est toujours considéré de trop, tant il est vrai qu'il n'existe pas de rempart infailible contre des malfaiteurs qui



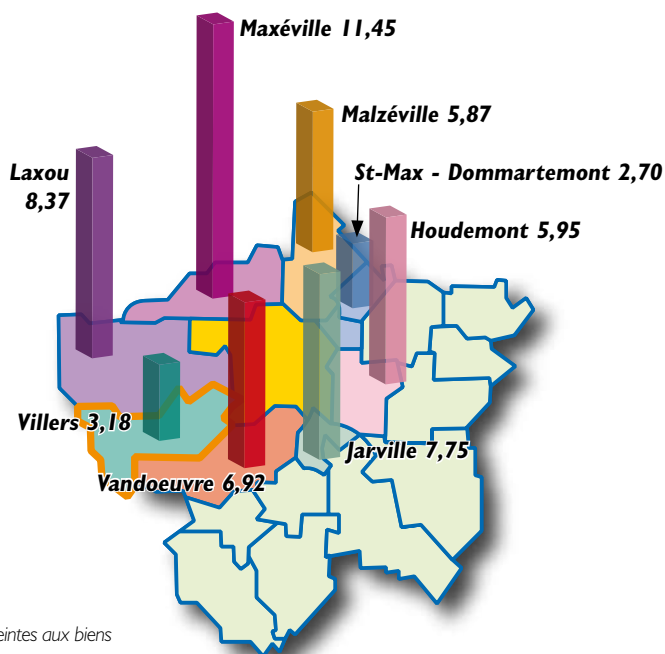
La Police municipale assure aussi la sécurité à la sortie des écoles

passent bien souvent à l'action de jour comme de nuit après une phase d'observation, seulement cinq cambriolages ont été dénombrés l'été dernier sur la commune villaroise, par la Police nationale. Un résultat à rapprocher de l'efficacité de l'opération tranquillité vacances qui s'étale du 15 juin au 15 septembre, l'une des nombreuses missions conduites par

la Police municipale pour assurer la tranquillité et la sécurité publiques.

Un bilan qui est aussi le fruit de relations suivies en permanence. « Je suis en contact avec Franck Grillet, le chef de la Police municipale, quasiment au quotidien et une réunion mensuelle a lieu chaque mois avec le responsable du poste de police de Vandoeuvre. De

plus, la Police nationale informe la mairie toutes les semaines des interventions effectuées et des plaintes déposées par les Villarois. » Et pas question pour Jean-Jacques Delmas de laisser démunies les personnes qui ont subi un délit. « Nous réfléchissons actuellement à un traitement spécifique auprès des victimes, postérieurement à des faits qui marquent toujours les esprits. »



Atteintes aux biens pour 1 000 personnes dans les villes de la 1<sup>ère</sup> couronne de la Communauté urbaine du Grand Nancy

## Opération tranquillité vacances

Comme tous les ans pendant la période estivale, la Police municipale de Villers-lès-Nancy vous propose de surveiller votre domicile en votre absence, lors de ses rondes quotidiennes dans la commune.

Il vous suffit de télécharger et d'imprimer le bulletin d'inscription à l'opération tranquillité vacances disponible sur le site internet de la ville et de le déposer à la Police municipale, 4 rue Maurice André. Vous pouvez aussi, bien sûr, le remplir directement au bureau de Police municipale.

Et n'oubliez pas qu'à Villers-lès-Nancy, l'opération tranquillité vacances, c'est toute l'année !

**Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !**

**LA SÉCURITÉ PAR TOUS ET POUR TOUS**

**OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES**

Vous vous absentez de votre domicile pendant plusieurs jours ? Vous souhaitez que votre domicile de soit surveillé en votre absence ?

**INSCRIVEZ-VOUS AUPRÈS DE LA POLICE MUNICIPALE**  
4, RUE MAURICE ANDRÉ - 03 83 92 12 13  
police municipale@villerslesnancy.fr

Téléchargez le bulletin d'inscription sur <http://www.villerslesnancy.fr/fr/operation-tranquillite-vacances.html>





**La brocante de la fête de printemps organisée par l'AMCF le dimanche 1<sup>er</sup> avril 2012 au Placieux.**



**Clairlieu animation a convié petits et grands pour la 2<sup>e</sup> fête des grands parents à la MJC Jean Savine le 1<sup>er</sup> avril 2012.**

Retrouvez plus de photos sur le site Internet de la ville  
<http://www.villerslesnancy.fr/>



**Remise à Robert Mambé, Gouverneur général d'Abidjan, de l'image d'Epinal consacrée à Villers-lès-Nancy lors de sa venue en Lorraine le 11 mai 2012.**

**Remise du livre consacré à Madame de Graffigny à Michel Robitaille, Délégué général du Québec à Paris à l'occasion de l'Assemblée générale de France-Québec le 18 mai 2012 à Villers-lès-Nancy.**





# Album



L'opération Mondovillers a rassemblé les étudiants étrangers de la cité universitaire du Placieux et des familles villaroises autour d'un repas et d'un après-midi de découverte de leurs cultures et traditions le samedi 12 mai 2012 au centre du Placieux.

L'exposition des « artistes en herbe » de l'école maternelle Déruiet organisée au château M<sup>me</sup> de Graffigny le dimanche 13 mai 2012 proposait aux visiteurs des ateliers créatifs.



La 9<sup>e</sup> édition de la « Fête du sport - Jeux Colette Besson » a rassemblé les enfants des écoles élémentaires Albert Camus, Simon de Chatellus et des Aiguillettes au stade Roger Bambuck le 25 mai 2012.

Leila Hamoun a été couronnée Miss Meurthe-et-Moselle à Villers-lès-Nancy le 26 mai 2012 au centre Les Ecraignes par la délégation lorraine Miss France. Juliette Cael, qui habite Villers-lès-Nancy, a été élue 2<sup>e</sup> dauphine. Samantha Pereira, Anne-Pauline Thomas et Anaïs Franzoni sont 1<sup>ère</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> dauphines.





## Ça buzz à Villers



**Le CETAGN (centre d'études techniques apicoles du Grand Nancy) va installer prochainement un rucher-école à Clairlieu, sur un terrain appartenant à l'ONF. Explications complémentaires après la réunion publique d'information organisée par la Ville au centre Jean Savine le 1<sup>er</sup> juin.**



**Réunion publique sur le rucher-école avec Laurent Coqueron, apiculteur, Laurent Péru, directeur du Jardin botanique du Montet et Roland Weibel, président du CETAGN**

Indispensables à la pollinisation des fleurs, les abeilles constituent un maillon essentiel de la chaîne qui contribue à maintenir l'équilibre des écosystèmes. Elles jouent un rôle primordial dans les diverses phases de la vie de nombreuses espèces végétales et animales. Si les abeilles disparaissaient, des multitudes de plantes ne pourraient plus se reproduire et s'éteindraient. Leur absence

engendrerait la perte de nombreuses espèces animales dont l'homme se nourrit. D'où l'importance de modifier nos comportements afin d'offrir aux hyménoptères des zones de butinage exemptes de substances phytosanitaires toxiques, leur permettant d'assurer leur rôle de pollinisateurs. Mais aussi d'inciter le plus grand nombre à devenir apiculteur. Et pour cela, d'implanter à

Villers-lès-Nancy un rucher-école et de se familiariser aux diverses techniques apicoles. « Un projet qui cadre avec les actions mises en oeuvre autour de la biodiversité comme le jardin pédagogique » souligne Cyrille Perrot, adjoint au maire délégué au développement durable, à l'environnement et au cadre de vie. « 40 ruches seront implantées dans la pépinière domaniale de Clairlieu, sur des terrains ONF, en vue d'initier les personnes intéressées à la gestion d'une ruche. »

### Susciter des vocations

La formation sera assurée par le CETAGN, le, une association créée en 2010, chargée de promouvoir l'apiculture sur le Grand Nancy. Laquelle regroupe des universitaires, des scientifiques, des microbiologistes, des apiculteurs. « C'est avant tout la biodiversité qui nous intéresse. L'abeille est à l'origine

d'un capital considérable évalué à 265 milliards de dollars à l'échelle mondiale », révèle Roland Weibel, président du CETAGN, récoltant et responsable de la section nancéienne d'Abeille Lorraine. « La pollinisation, toute la richesse est là ! Pour un service rendu gratuitement ! » A Clairlieu, les ouvrières butineuses sélectionnées sont des Buckfast. Propres, douces, peu essaimeuses. Avec lesquelles il sera agréable de travailler sur un site fermé, sans gêne pour la population. Cinquante personnes sont déjà intéressées par une formation dont le coût individuel s'élève à 20 € pour 5 cours. De quoi susciter des vocations à travers une sensibilisation assimilable à un acte de citoyenneté. « Notre philosophie est d'inculquer l'esprit indispensable à la bonne conduite des opérations » ajoute Roland Weibel, « l'observation et la patience en premier lieu, principales qualités d'un apiculteur. »

## Diagnostic énergétique à la Mutualité



**La Communauté urbaine du Grand Nancy a lancé sur les 20 communes de son territoire, un programme en forme de diagnostic pour mettre en lumière les problématiques rencontrées par les propriétaires de pavillons, notamment en terme de performances énergétiques et de besoins en adaptation au vieillissement et au handicap. C'est le secteur Lyautey-Mutualité qui est concerné à Villers-lès-Nancy.**

Les pavillons, 11 % des logements de la Communauté Urbaine, sont une catégorie d'habitat mal connue, car très peu traitée dans les opérations d'amélioration de l'habitat. « En accord avec les communes concernées, des études pré-opérationnelles ont déjà été lancées sur une dizaine de communes, » indique Christelle Mariani, chargée d'études à la société publique locale Grand Nancy Habitat. Objectifs ciblés : avoir une meilleure connaissance du parc et de ses occupants, repérer les atouts et dysfonctionnements, mesurer les potentiels d'économies d'énergie, cerner les priorités à traiter. « Avec pour méthodologie d'agir par système de zoom pour une connaissance fine des éléments, puis extrapolation à l'échelle des secteurs et du parc

complet. Nous centrons l'analyse sur des logements dont la période de construction court des années 50 aux années 2000 avec recherche de représentativité et de diversité des typologies de bâti. Est considéré comme pavillon, un habitat individuel avec espace privé à l'avant et à l'arrière au minimum. Un secteur par commune est défini pour lequel nous tenons compte aussi de l'âge de la population. »

### Réunion publique

A Villers, il y a 14 secteurs pavillonnaires repérés représentant 16,26 % des pavillons du Grand Nancy. Avec 160 pavillons indépendants et jumelés construits entre 1958 et 1961, c'est le quartier Lyautey-Mutualité qui a été

choisi sur la commune comme terrain d'étude. Concrètement, l'enquête de terrain débutera par la remise d'un questionnaire. Sur la base du volontariat, deux pavillons seront sélectionnés pour établir un diagnostic technique par un bureau spécialisé début 2013. Les préconisations seront accompagnées d'une aide à la décision sur la hiérarchisation des travaux à entreprendre qui dépendront de la libre décision des propriétaires. Une réflexion est en cours sur la manière dont pourrait être facilité le financement de ces investissements. Et pourquoi ne pas imaginer, parmi les solutions qui seront avancées, un dispositif de type « Clairlieu Eco-Défi » lancé à Villers dès 2009, pour réaliser une éco-rénovation collective basée sur un regroupement participatif.

**Réunion publique d'information, avec présentation méthodologique de l'étude, pour le secteur Lyautey-Mutualité vendredi 29 juin à 20 h 00, salle Déruet, 6 rue Albert 1<sup>er</sup>.**





**Vous souhaitez devenir accompagnateur sur une ligne du Villécolobus ou créer une nouvelle ligne ?**  
**Contactez le service Education et temps de l'enfant au 03 83 92 32 49 !**

## Le pédibus, ça marche



Lancé en 2009 à titre expérimental sur Clairlieu, le Villécolobus a rapidement trouvé son rythme de croisière avec aujourd'hui quatre lignes régulières (voir ci-dessous). Mode de ramassage scolaire original, le pédibus de Villers-lès-Nancy est unique en son genre sur le Grand Nancy. « Les groupes d'enfants se forment à des endroits déterminés et à un horaire précis »

rappelle Jean-Jacques Delmas, adjoint au maire délégué à l'Administration générale, à la Police et à la Sécurité. « Des parents, accompagnateurs volontaires, viennent alors les chercher pour partir le matin à l'école du bon pied et à 16 h 30 pour rentrer à la maison. » En quelque sorte un autobus de ramassage scolaire pédestre aux multiples atouts. Bon pour la santé, la marche à pied

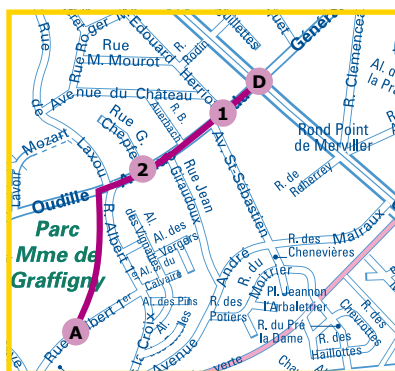
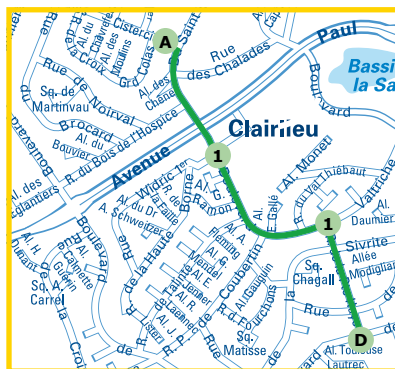
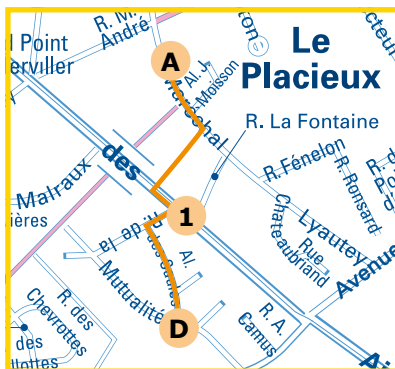
est l'activité physique la plus simple que chacun peut accomplir quotidiennement. En faisant pratiquer aux enfants un effort quotidien et dosé, le Villécolobus participe à leur bonne forme, mais aussi à améliorer leur attention en classe. « *Aucun stress, le trajet s'effectue dans le calme à travers le parc Madame de Graffigny* » indique Christine Membre, investie sur la ligne rouge depuis trois ans. « *C'est motivant de marcher ensemble, on a l'impression de moins courir, et on ne cherche pas de place pour garer son véhicule. D'où une réduction du stationnement sauvage aux abords des écoles, limitant ainsi le risque d'accident, et une diminution des émissions de CO<sub>2</sub> émis par des trajets en voiture souvent courts et très polluants.* »

enfants peuvent de plus découvrir les saisons et la nature, dialoguer avec leurs camarades tout en apprenant à être autonomes et responsables quand ils empruntent ou traversent les rues. Une expérience éducative à travers laquelle se créent également des liens entre parents qui se relayent tout au long de la semaine. Jean-Jacques Delmas insiste sur l'engagement de parents bénévoles, et même, plus récemment, d'une grand-mère qui a proposé ses services. « *Pour assurer la continuité du Villécolobus, il faut assurer les relais d'accompagnateurs d'année en année, d'autant que les enfants qui entrent au collège n'utilisent plus ce système de déplacement. D'où l'appel à bénévoles que nous renouvelons en vue de la prochaine rentrée scolaire.* »

### Appel à bénévoles

80 enfants utilisent actuellement ce service qui offre des conditions de sécurité pleines, grâce aux accompagnateurs. Les

Les inscriptions sont prises auprès de Nicole Poje, la coordinatrice du Villécolobus, référent à disposition des familles pour tout renseignement, les matins des jours scolaires au 06 79 96 98 26.



Le Villécolobus passe aussi à Clairlieu



### Les échos du Villécolobus

**Une initiative reconnue par la Communauté urbaine du Grand Nancy**  
 La Ville a obtenu en début d'année scolaire l'attribution par la Communauté urbaine d'une subvention de 1.000 € au titre des dispositifs innovants. Cette somme a servi à financer les gilets de sécurité portés par les accompagnateurs volontaires.

**Le Villécolobus a besoin de chauffeurs**  
 Vous souhaitez devenir accompagnateur d'une ligne du Villécolobus à la rentrée de septembre. Venez rencontrer le services Education et temps de l'enfant ainsi que les parents accompagnateurs à la fête du Villécolobus qui aura lieu en même temps que la 2<sup>e</sup> édition des Aiguillettes en fête, le 1<sup>er</sup> juillet à l'école des Aiguillettes.



Retrouvez les actualités du Villécolobus sur : <http://www.villerslesnancy.fr/fr/villecolobus-le-pedibus.html>



## Compte-rendus des décisions prises par le Conseil municipal

### 26 septembre 2011

#### Conventions de financement avec les partenaires de la structure multi-accueil Louise Martin

La Ville a sollicité des subventions auprès de la CAF, du Conseil Général, du Ministère de l'Intérieur et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale pour financer l'ouverture d'une seconde structure multi-accueil dans les locaux de l'actuel centre Louise Martin à Clairlieu. La CAF a déjà attribué une subvention de 168.000 €. Adopté à l'unanimité.

#### Participation de la ville au dispositif Pass'Sport et Culture

Depuis 2001, la Ville participe à l'opération du Conseil général Pass'Sport et Culture, qui permet aux jeunes d'avoir plus aisément accès aux activités sportives et culturelles et dont la gestion a été confiée à l'association Pass'Sport et Culture. Le Conseil municipal (à l'unanimité) a renouvelé l'adhésion de la Ville à ce dispositif. Le montant de sa participation est fixé à 80 € par jeune, soit un total de 3.600 € pour 45 jeunes concernés.

#### Adhésion à l'Agence locale de l'énergie du Grand Nancy (ALE)

Le Conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, l'adhésion de la Ville à l'Agence Locale de l'Energie du Grand Nancy (ALE), dont l'objectif est d'aider les collectivités à mieux maîtriser leurs dépenses énergétiques et a signé une convention d'une année définissant les moyens mis en œuvre par les partenaires pour réaliser l'objectif recherché. Le montant de la cotisation est de 7.000 €.

#### Acquisition de la part indivise du parc du château Mme de Graffigny appartenant à l'EPFL

En 1985, la Ville et l'Etablissement Public foncier de la Métropole Lorraine (EPML, actuel EPFL) ont acquis l'ensemble immobilier « Château du GEC » : les bâtiments en pleine propriété pour la Ville, le parc à 70 % Ville et 30 % EPML. En 2011, l'EPFL a proposé de céder sa part au prix de 248.822,00 €. L'opération n'étant pas prévue au budget communal 2011, la

ville a obtenu son report sur 2012 et échelonné le paiement sur 5 ans.

#### Convention de mise à disposition d'un agent communal aux associations

La mise à disposition d'un Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives pour deux associations sportives (3,5 h/semaine pour le Villers Handball, 4 h/semaine pour le COS Gymnastique) afin d'assurer l'organisation et l'encadrement des activités en faveur des jeunes des clubs est reconduite pour 3 ans. Il intervient, après agrément de l'inspection académique, durant les séances d'éducation physique et sportive des écoles élémentaires. Adopté à l'unanimité.

### 14 décembre 2011

#### Convention avec la Communauté urbaine du Grand Nancy pour l'obtention de certificats d'économie d'énergie

Le Conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, la signature de conventions de partenariat et de regroupement avec la Communauté Urbaine du Grand Nancy pour la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) et pour répondre aux exigences de l'Etat en matière de maîtrise de la demande d'énergie. Les certificats portent sur des travaux à réaliser dans des bâtiments énergivores et seront valorisés au minimum de 4.000 € par GWh-cumac, garantissant ainsi une recette minimale à la commune.

#### Financement des travaux de rénovation des menuiseries au FPA Paul Adam et des travaux de rénovation des appartements dans les deux FPA : conventions entre la Ville et la CARSAT

Le Conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, la Ville à solliciter des subventions pour financer des travaux de rénovation dans les deux foyers logements auprès de la Caisse Régionale d'Assurance Retraite (CARSAT) Nord-Est. La CARSAT a accordé 2 subventions d'un montant total de 30.810 € soit 30 % du coût du projet estimé à 102.700 € HT. Ces travaux

permettent d'obtenir des certificats d'économie d'énergie.

#### Convention de partenariat entre la Ville et la CAF relative au Centre Social CAF Jolibois

Le Conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, la Ville à approfondir son partenariat avec le Centre Social CAF Jolibois par la signature d'une convention prévoyant une subvention de la Ville de 10.000 €. Le Centre Social CAF Jolibois constitue un outil de développement social et s'inscrit dans des objectifs de cohésion sociale et de vivre ensemble. Par son action collective et d'animation globale, il participe à l'émergence d'une dynamique de changement et d'accompagnement.

#### Désignation de représentants à l'Agence locale de l'énergie

M. Pascal Jacquemin et M. Cyrille Perrot ont été désignés, à l'unanimité, respectivement en qualité de délégués titulaire et suppléant pour siéger à l'ALE.

#### Convention entre la Ville et le Comité de Nancy de la Croix-Rouge Française pour la Crèche Louise Delsart

Le Conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, le renouvellement de la participation de la Ville au fonctionnement de la crèche Louise Delsart et verse une contribution financière pour les enfants villarois à hauteur de 1.304 €/heure de garde dans la limite de 55.000 heures de garde annuelle.

#### Participation financière pour les classes transplantées 2012 (classes de CM2)

Le Conseil municipal a fixé, à l'unanimité, la participation financière familiale :

Classes de neige à Bernex :

- 15 jours pour l'école Albert Camus : 77,77 € (mini), 438,32 € (maxi) pour un coût réel de 994,22 €

- 9 jours pour l'école Château Simon de Chatellus : 46,66 € (mini), 262,99 € (maxi) pour un coût réel de 596,27 €

Classes de découvertes en milieu marin à Asnelles (école des Aiguillettes) : minimale 37,95 € (mini), 213,91 € (maxi) pour un coût réel de 563,64 €.

#### Renouvellement de la convention avec l'association « Culture et Bibliothèque Pour Tous » pour 3 ans

Le Conseil municipal a voté, à l'unanimité, le renouvellement du projet lecture en versant une subvention de 11 € par an et par enfant scolarisé à Villers (maternelle, élémentaire et collège) et inscrit auprès d'une des 3 bibliothèques villaroises, qui s'engage à prêter des ouvrages gratuitement à ces enfants.

### 8 février 2012

#### Motion concernant le projet Ulcos

Le projet Ulcos (Ultra Low carbon dioxide (CO<sub>2</sub>) Steelmaking), fruit d'une coopération entre des entreprises et des organisations européennes, est un espoir pour la sidérurgie et la région Lorraine. Il permettrait de relancer et pérenniser la filière sidérurgique avec une réduction drastique des émissions de dioxyde de carbone. Le Conseil municipal (refus de vote du groupe Villers Vitalité) a demandé à la Commission européenne d'entendre les démarches effectuées par les autorités françaises, les collectivités locales et les organisations syndicales et de retenir, dans le cadre du programme NER-300, le projet Ulcos, « sous réserve que soit garantie la sécurité sur le très long terme de l'environnement en surface et en profondeur ainsi que celle des populations ».

### 21 mars 2012

#### Motion contre la suppression de postes d'enseignants et fermeture de classes

Le Conseil municipal (refus de vote du groupe Villers Vitalité), fidèle à son objectif de privilégier un enseignement public et laïc de qualité pour tous les enfants villarois, dénonce la politique de casse de l'école publique dangereuse pour l'avenir. Il demande la suspension des suppressions de postes dans l'Education nationale et dans les RASED en général, et en particulier à Villers-lès-Nancy et réclame l'ouverture d'une classe bilingue anglais-allemand au collège Chepfer. Cette motion a été transmise au Rectorat, à l'Inspection académique, aux associations représentatives des parents d'élèves des écoles de Villers-lès-Nancy ainsi qu'aux associations représentatives des enseignants.

**Le prochain Conseil municipal aura lieu le 20 juin 2012**

# Expression des groupes politiques



Dans le cadre de la loi « Démocratie de proximité », cet espace de débat démocratique est destiné à la libre expression des groupes politiques. Chaque signataire est responsable de son propos.

## Villers-lès-Nancy pour François Hollande

Comme l'ensemble de Français, les électeurs villarois ont choisi leur nouveau Président de la République, celui qu'ils estiment le plus apte à les représenter dans cette période difficile. Les enjeux étaient suffisamment importants pour que le taux de participation s'établisse à près de 79 % au premier et au deuxième tour à Villers-lès-Nancy.

Dès le scrutin du 22 avril, c'est François Hollande qui est arrivé en tête avec 30,9 % des suffrages exprimés à Villers-lès-Nancy ; au second tour, à Villers, le candidat socialiste l'emporte largement avec 4435 voix (52,12 %), soit 361 voix d'avance sur le président sortant (47,88 %). Dans certains bureaux de notre commune, François Hollande l'emporte avec 58 % des voix comme au bureau 11 du Placieux.

C'est là de la part des Villarois une aspiration au changement mais aussi au rassemblement de manière à ce que soit entrepris le redressement avec un effort plus partagé et non pas au seul profil de quelques privilégiés comme cela a été le cas au cours des cinq dernières années. Notre majorité municipale souhaite bien entendu que ces orientations auront été amplifiées lors des élections législatives de juin. Il est en effet essentiel que le nouveau président de la République dispose d'une majorité large pour mettre en œuvre ce redressement.

Si notre majorité municipale ne peut que se satisfaire des résultats de cette élection présidentielle, il ne devrait plus désormais rester grand-chose à notre opposition qui s'est systématiquement exprimée dans un alignement sur la politique du gouvernement Sarkozy-Fillon. Ainsi, lors du dernier conseil municipal de mars, avait-elle une nouvelle fois refusé de soutenir une motion s'élevant contre la suppression de postes d'enseignants sur le bassin scolaire de Villers, en écho aux motions présentées par les personnels enseignants, les parents d'élèves des écoles, collèges et lycées du secteur. On ne pourra donc encore que déplorer que Villers-Vitalité n'ait pas daigné faire entendre sa voix sur des questions pourtant au cœur de nos responsabilités municipales !

**Pascal Brenneur,**  
Président du groupe majoritaire

## Deux grands dossiers d'environnement, zéro débat

Attention, ces deux dossiers vous concernent directement dans votre vie quotidienne comme dans le futur de notre ville:

- **L'avenir du grand plateau de Villers,**
- **Le classement de nos espaces forestiers en « forêt de protection ».**

Sur le plateau, beaucoup d'entre nous ont découvert la nature. Il est aujourd'hui une réserve faunistique et floristique essentielle. Mais cet espace est menacé, aussi bien par des utilisations inappropriées qui le dégradent rapidement (invasions de motos notamment) que par des appétits immobiliers exagérés. Il faut donc s'y intéresser, et vite, pour y réaliser un aménagement raisonné et concerté qui protégera cette partie du patrimoine naturel villarois. Au-delà, Villers est une des communes les plus boisées de l'agglomération. Nos forêts sont concernées directement par la démarche générale visant à protéger définitivement la Forêt de Haye, par un classement en « forêt de protection » d'un périmètre, le plus large possible, de ce massif.

Ces deux procédures sont en cours. Elles sont même très avancées.

### Savez-vous combien de débats nous avons eu en conseil municipal depuis 2008 sur ces sujets ? Aucun ! Pas une minute, pas un instant, nada !

Nous connaissons par cœur la réponse du maire dans ce genre de cas : « ça n'est pas un projet municipal, c'est pas moi c'est l'autre ». Comprenez la Communauté Urbaine, ou l'Etat dans ces cas précis. Voilà donc un bon motif pour ne pas ouvrir le débat, pour n'informer personne, ni au conseil municipal, ni ailleurs comme dans les conseils de quartier par exemple. C'est pas moi. C'est pas moi... sauf que nous savons que, dans ces deux dossiers, la municipalité, officiellement sollicitée pour donner faire état de ses propres projets, a, tout aussi officiellement, pris des positions ! Oui, vous avez bien lu, **sans rien vous en dire, sans vous écouter, la municipalité a parlé au nom des Villarois**. Et bien souvent, cette position est fort éloignée du discours convenu tenu par le maire... **Pour notre part, nous prenons nos responsabilités en toute transparence** et nous plaçons pour un classement intégral de la forêt villaroise et pour l'aménagement d'une partie du plateau permettant la conservation effective d'une large zone d'intérêt environnemental, ainsi que pour un effort immédiat de sécurisation du site qui part à vau-l'eau.

**François Werner,** pour le Groupe Villers-Vitalité

Vous voulez poursuivre le débat ? Contactez nous au 0607109599 ou par [villers.vitalite@free.fr](mailto:villers.vitalite@free.fr)

# Relations avec la CUGN

## Compte-rendu des délibérations prises par la Communauté urbaine du Grand Nancy, intéressant les Villarois pendant le 2<sup>e</sup> semestre 2011.

### 1<sup>er</sup> juillet 2011

► **Projet d'agglomération** : suite aux travaux du comité de suivi et d'évaluation du projet d'agglomération, composé de l'ensemble des maires, des vice-présidents et du conseil de développement durable, qui a été mis en place et a engagé la nécessaire adaptation du projet d'agglomération au nouveau contexte économique et social, le Grand Nancy a adopté son projet d'agglomération, qui constitue un engagement affirmé au service de

la qualité de vie pour tous fixant des priorités, à travers l'élaboration de 14 politiques publiques portant sur la qualité de vie dans la ville, l'attractivité du Grand Nancy, la création d'emplois et de richesses, la cohésion sociale et territoriale :

### 30 septembre 2011

► **Cartes du bruit** : suite à la consultation des conseils municipaux intervenue en début d'année 2011 et l'autorisation de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, vote du transfert de compétence des communes vers le Grand Nancy pour l'élaboration des cartes stratégiques du bruit et du plan de prévention du bruit dans l'environnement à compter du 30 juin 2011.

### 25 novembre 2011

► **Aménagement du plateau de Brabois** : adoption de la note de conjoncture 2010 sur la ZAC du plateau de Brabois qui relève notamment l'opportunité d'une réutilisation du château de Brabois en « Maison du technopôle », espace multifonctionnel d'accueil des acteurs intervenant sur le site (chefs d'entreprises, universitaires, médecins, enseignants et chercheurs) et le fait que l'ensemble des terrains situés à l'intérieur de la ZAC à l'ouest de l'avenue Paul Muller, représente une réserve foncière de près de 40 hectares dont la définition précise de l'aménagement doit s'inscrire dans les démarches de territoires à enjeux.

### 16 décembre 2011

► **Stade Marcel Picot** : décision de mettre un terme à la procédure de rénovation et d'agrandissement du stade Marcel Picot suite au caractère irrecevable des offres remises par les candidats Vinci, Picogest et Pertuy et de déclarer infructueuse la procédure d'attribution en vue de la conclusion d'un BEA.

► **Accessibilité des transports en commun** : adoption du rapport 2011 sur l'accessibilité aux personnes handicapées notamment sur les lignes de bus qui indique que cinq lignes du réseau STAN sont certifiées accessibles, dont les lignes 122 et 126 reliant Nancy et Villers.



# 57<sup>e</sup> Fête des Vendanges 1<sup>er</sup> et 2 septembre 2012



**Parc M<sup>me</sup> de Graffigny**

**Entrée libre - Villers-lès-Nancy**

**Navettes de bus gratuites**

**Le vent des peupliers**

par le théâtre de la Roêle

**Le 31 août - 20 h 30 - les Écraignes**

**Feux d'artifices  
Animations**

**Concerts  
Spectacles**



**ÉMILE ET IMAGES**

**Invités vedettes Dimanche 2 à 17 h 30**

Réservez vos repas au 03 83 92 12 14 ou sur [www.villerslesnancy.fr](http://www.villerslesnancy.fr)  
Infos : [fetedesvendanges.villerslesnancy.fr](http://fetedesvendanges.villerslesnancy.fr)

